



RAPPORT MORAL

SAISON 2022-2023

SOMMAIRE

Rapport du Secrétariat Général

Comptes-rendus d'activités :

- Commission Foot Animation U7-U9
- Commission Foot Animation U11-U13
- Commission Développement Foot Féminin
- Commission Sportive et Réglementaire
- Commission des Jeunes
- Commission Football Loisir
- Commission Futsal
- Commission des Vétérans
- Commission des Arbitres
- Commission du Statut de l'Arbitrage
- Commission de Discipline
- Commission des Délégués
- Commission des Terrains et Installations Sportives
- Commission Technique

La saison 2022-2023 est achevée et l'heure est venue de dresser un bilan. Ce retour en arrière permet à chacun et chacune de parcourir les rapports d'activités de toutes les commissions de notre district qui témoignent de la vitalité du football départemental.

On ne peut pas commencer ce rapport moral sans avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de la saison. On pense en particulier à Gérard PAQUEREAU qui a été membre du CODIR, trésorier du District, membre de la Commission Sportive et Réglementaire, de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.



Au sein du personnel administratif du District, une page se tourne avec le départ à la retraite



de Christine EVENO après plusieurs décennies dans notre instance. On notera aussi le départ de François LECOQ, Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques.

Au chapitre des arrivées, le District accueille Thomas GOSSMANN comme Conseiller Technique Départemental en Arbitrage dont la mission principale est d'aider et accompagner les clubs sur le développement, la promotion et la fidélisation des arbitres. Henri PIGEAU est recruté comme Educateur Technique Départemental.

Le nouvel organigramme administratif du District est entré en application cette saison. Delphine ROBERT en assure la direction et une nouvelle répartition des charges entre les salariés a été effectuée. Toute cette organisation est en ligne à la rubrique District - L'équipe des salariés.

Un temps fort de la saison : le climat des rencontres

En parcourant les comptes-rendus des différentes commissions, de nombreux passages sur le climat des rencontres sont recensés. Ainsi, la Commission Foot animation U11-U13 souligne dans sa conclusion que « le climat des rencontres est le point noir de la saison ». La Commission Sportive et Réglementaire précise dans ses tableaux le nombre important de clubs sanctionnés dans le cadre de l'article 37 sur la lutte contre la violence et la tricherie. La Commission des Jeunes évoque les « dossiers graves concernant les jeunes traités par la Commission de Discipline » et insiste sur « certains comportements qui posent toujours question parmi les spectateurs mais aussi les éducateurs ». La Commission de Discipline, outre les données statistiques, constate « une difficulté pour les clubs dans la gestion de l'entourage immédiat de nos rencontres sportives ». La Commission des délégués créée au cours de la saison, a déjà effectué un nombre important de missions d'observation des rencontres.

Sans attendre ces bilans de fin de saison, le District et la Ligue ont décidé d'agir pour améliorer le climat des rencontres.

A l'échelle du District, le groupe de travail de Pierre LEROY, membre du CODIR et Président de la Commission Médicale, a organisé **une conférence** à l'IFEPSA le 9 novembre 2022 sur le thème de « **la violence dans les stades, tous responsables** » qui a réuni environ 170 participants autour d'invités qui ont abordé différents aspects de cette violence qui nous concerne tous. La qualité des interventions et les échanges qui ont suivi démontrent la nécessité d'agir contre ce fléau. Cette action s'inscrit dans le cadre du RSO du District (Responsabilités Sociétales des Organisations).



A l'échelle de la Ligue, 19 clubs référents ont été choisis pour mener **une réflexion sur le climat autour des rencontres de football**. Le District de Maine et Loire était représenté par 5 clubs : Angers NDC, Angers SCO, Angers Vaillante, Beaupreau Chapelle, Cholet SO. Des réunions décentralisées ont été organisées dans les 5 départements entre janvier et mai 2023 sur le thème du climat des rencontres. Une rencontre a également eu lieu au sein de chaque club. Lors de la réunion bilan, des idées d'actions ont été mises en valeur. Une présentation de cette initiative a été faite lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 3 juin 2023. Chaque club est invité à s'inscrire dans cette démarche vitale pour l'avenir de notre sport favori.

Des nouveautés en 2022-2023

Vous trouverez ici quelques rappels d'une saison riche en nouveautés dans notre district.

Le déploiement de la FMI en U13

Cette saison marque la fin du déploiement de la FMI en U13. L'usage de la feuille de match informatisée s'est donc généralisé et la procédure, malgré quelques dysfonctionnements logiques, donne globalement satisfaction. Les formations de début de saison ont été très utiles. Un rappel des pratiques sera indispensable pour pérenniser son bon usage.



L'outil numérique FAL

Le Maine et Loire, tout comme d'autres districts, teste cette saison un nouvel outil mis en place par la FFF : le FAL (Football Animation et Loisir). C'est une application pour les plateaux du Foot éducatif qui vise à digitaliser les actions des bénévoles des clubs. Cela permet un meilleur traitement des données en U7, U9 et U11. Après des problèmes d'adaptation lors de la première phase, ce logiciel a mieux été maîtrisé au cours de la suite de la saison. C'est un outil qui comporte bien des avantages (et certes des inconvénients aussi) et qui nécessite là encore une formation permanente au niveau des clubs et des bénévoles du District.

**FAL : NOUVEL OUTIL À
DESTINATION DES CLUBS**

La gestion des compétitions féminines

Les catégories féminines sont désormais organisées de la manière suivante : les U11 F, U13 F et U15 F sont prises en charge par la commission U11-U13, les U18 F par la Commission des Jeunes et les Seniors F par la Commission Sportive et Règlementaire. L'objectif est de rapprocher le fonctionnement du football féminin départemental de celui de son homologue masculin. La Commission Développement Foot Féminin organise des rassemblements sur la saison comme le Foot Indoor, le Foot Féminin en Fête (...).

Du foot à 7 en vétérans

La commission vétérans a proposé une pratique du foot à 7 sur un demi-terrain pour les joueurs de plus de 45 ans. Si seulement 4 équipes se sont lancées dans ce nouveau format de pratique, un tournoi de fin de saison a quant à lui regroupé 8 équipes. Les joueurs y prennent manifestement du plaisir !





La promotion du foot en marchant

Le District a proposé 2 soirées d'initiation au foot en marchant à SCO footsal qui ont rencontré un vif succès (9 décembre 2022 et 3 mars 2023). Des membres de clubs (dirigeants, dirigeantes, arbitres, éducateurs, joueurs, joueuses...) et du District (salariés, élus, bénévoles) ont partagé de bons moments sur et autour des terrains



La Commission des Délégués

Une nouvelle commission est née début 2023 dans le cadre de la lutte contre les comportements qui menacent le climat des rencontres. Si besoin, des délégués sont envoyés sur les stades pour observer les agissements des uns et des autres dans l'optique d'avoir une vision fiable des faits qui s'y déroulent.

La journée départementale U7 sur 3 sites

Plusieurs centaines de jeunes joueurs et joueuses venus de différents clubs ont été rassemblés sur trois secteurs le samedi 10 juin 2023 : Beaucouzé, Saint Macaire en Mauges ainsi qu'au Puy Notre Dame, à l'occasion du Rassemblement U6-U7 de fin de saison. Plusieurs activités étaient mises en place en plus des matchs de Foot à 3, comme par exemple le Feetball. Une superbe journée pour les enfants, parents et éducateurs.



La Newsletter

La Newsletter, pilotée par Valentin PINEAU, est un nouveau moyen mis en ligne pour découvrir l'actualité mensuelle du District de Maine et Loire. Depuis avril 2023, 3 numéros sont parus : un moyen efficace pour mettre en lumière la vie du football départemental.



Des actions qui jalonnent la saison

Sans être exhaustif, vous trouverez ci-dessous quelques manifestations qui se sont déroulées en 2022-2023. Les rapports d'activité des différentes commissions qui suivent en relatent d'autres avec notamment les manifestations de fin de saison (finales des coupes et challenges masculins et féminins seniors, jeunes, Futsal, Loisir, rassemblements foot d'animation...).

Premiers de cordée

Tout comme la saison passée, Jacques HAMARD, membre du Comité de Direction, Arnaud MAINDROU, CTD DAP et Pierre LEROY, membre du Comité de Direction, se sont déplacés au CHU d'Angers le 4 octobre 2022 dans le but de réaliser une intervention « Football » auprès d'enfants et adolescents malades. Cette rencontre a été très riche sur le plan humain.





Remise Label Jeunes

La soirée de remise de label s'est déroulée le vendredi 18 novembre 2022 à la Caisse Régionale du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, partenaire du Football. Ainsi, **22 clubs labellisés** ont reçu 25 labels différents.

L'obtention de ce Label est le fruit du travail et de l'implication de nombreux dirigeants, éducateurs et bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans leurs clubs.



Action Téléthon

Le District a relancé cette saison son action 1 but = 1 € reversé dans le cadre du Téléthon le week-end du 3 et 4 décembre. Finalement, un chèque d'un montant de 654 € a été remis à la Coordination Départementale du Téléthon 49. Bravo aux buteurs de ce week-end !



Le Tournoi de France

Notre District a participé, à travers l'équipe de bénévoles dirigée par Jean-Baptiste AUGEREAU, à l'organisation de l'accueil des délégations française et étrangères lors du Tournoi de France qui s'est déroulé du 13 au 21 février 2023 au stade Francis Le Basser de Laval (3 rencontres) et au stade Raymond Kopa d'Angers (3 rencontres).



Le Foot féminin en fête

La 5^{ème} édition de l'évènement Foot Féminin en Fête s'est déroulée le 15 avril 2023 au stade de Frémur à Angers et **230 joueuses U6F à U13F** ont participé à des activités ludiques sur le thème de l'arbitrage.



Toutes au foot, à vous de jouer les filles

Le mercredi 31 mai, la 20^{ème} édition a regroupé au stade des Ponts-de-Cé **957 collégiennes** du département pour cet événement annuel de fin d'année : un beau tournoi dans la bonne humeur !



Juin 2023 termine la saison en beauté avec toutes les manifestations de fin de saison (qui mobilisent notamment les bénévoles du District), la forte participation des clubs du Maine et Loire à Foot'Océane (...).



Des clubs, des bénévoles et des écoles mis en lumière

Les coups d'éclat

Les coups d'éclat du Crédit Agricole récompensent les clubs qui ont mené des actions répondant aux critères « exploit sportif » « initiative à caractère originale ou pédagogique » « effort dans la formation d'arbitres et éducateurs ». Le club de **Montreuil Juigné BF** est mis en avant par son action à caractère pédagogique en faveur du Fair-Play avec une campagne d'affichage sur le comportement à adopter par les parents, joueurs, éducateurs (...). **Le Fuiet Chaussaire FC** est récompensé pour son beau parcours en Coupe de l'Anjou la saison passée (finaliste alors que l'équipe évoluait en D2) et le club de **Combrée Noyant US** (D2) l'est également cette saison pour ses victoires en Coupe de l'Anjou jusqu'en ¼ de finale.



La valorisation des bénévoles

Le week-end des bénévoles à Clairefontaine du 15 et 16 avril 2023 : l'objectif est de valoriser et fidéliser les nouveaux bénévoles des Ligues et Districts. Au total, **10 bénévoles du département du Maine et Loire** ont eu l'opportunité de découvrir Clairefontaine à travers un programme bien chargé (visite du château et des infrastructures, initiation aux nouvelles pratiques et variantes du football, soirée festive et nuit au château).





La Journée nationale des bénévoles : le 29 et 30 avril 2023, **16 dirigeants de notre district** ont eu l'opportunité de passer un week-end à Paris pour la finale de la Gambardella, la finale de la Coupe de France ainsi qu'un déjeuner à la Seine Musicale. L'objectif de ce week-end est de valoriser les bénévoles ayant une licence de dirigeant(e) de plus de 5 ans consécutif pour leur investissement dans leur club.



Le Foot à l'école

Dans le cadre du développement du football à l'école primaire et de l'évènement Jeux Olympiques et Paralympiques (J.O.P) de 2024, la F.F.F, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, l'U.S.E.P et l'U.G.S.E.L renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles, le développement d'actions sportives et culturelles. 38 écoles du Maine et Loire se sont engagées dans le dispositif « Foot à l'école ». La classe de CE2 de l'école **Notre Dame du May sur Evre** a été élue lauréate du concours départemental. On peut ajouter que le **collège Saint Joseph (Segré)** est l'un des Lauréats Académiques 2022-2023 du « Football for schools » et que le **lycée Europe (Cholet)** est l'un des Lauréats Académiques 2022-2023 de la Quinzaine du Foot, l'opération des lycéen(ne)s.



Le challenge PEF

Le Challenge National PEF permet de promouvoir une opération éducative et de valoriser les clubs engagés dans le dispositif du Programme Educatif Fédéral. Au niveau de la Ligue des Pays de la Loire, 177 clubs ont participé à ce challenge (913 actions ont été répertoriées sur le territoire régional). Le club de **St Hilaire Vihiers St Paul**, choisi à l'échelle départementale pour représenter notre district, est devenu lauréat régional et a envoyé une délégation U11 pour participer à l'évènement final organisé le 1^{er} et 2 juillet à Clairefontaine. Un « coup de cœur » régional a par ailleurs été décerné au club de **Longuenée en Anjou FC** pour son action « Longday PEF »



Un projet pour demain : l'agrandissement des locaux du District

Lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2022, Sébastien Cornec, Président du District, et Michel Perrot, Président-délégué, ont présenté le projet que souhaite lancer le District en termes de **réaménagement des bureaux et de construction d'une extension**. L'objectif est de restructurer les locaux actuels et de construire une salle de réunion de 120 m². Construit il y a désormais 20 ans, le bâtiment, certes en bon état, nécessite des aménagements pour répondre aux besoins du présent et de l'avenir. L'Assemblée a voté « oui » (76,13% des voix) à un emprunt indispensable pour ce type de travaux.



Le groupe de travail a poursuivi sa réflexion : les plans ont été réactualisés et une étude thermique des bâtiments a été faite. Une fois les démarches administratives effectuées, le permis de construire a été déposé. L'étude des devis a permis de déterminer les entreprises qui interviendront sur ce projet et une enveloppe budgétaire a été arrêtée. Il a été décidé de reporter les travaux de la partie thermique car le montant assez excessif mérite de prendre le temps d'une réflexion plus approfondie (dossiers de subventions à affiner, panneaux solaires, mutualisation avec les autres utilisateurs du site Athlétis...).

Le début des travaux est envisagé à la rentrée avec la construction de la salle de réunion. La restructuration des bureaux actuels devrait commencer à partir de l'été 2024.

On ne peut clore ce chapitre consacré aux bâtiments sans rappeler l'importance accordée à la maîtrise de l'énergie dans nos locaux. En effet, le **groupe de travail RSO** a mis en place un affichage sur la sobriété énergétique au District dans tous les bureaux et salles de réunion. Comme dans chaque club, tout celui qui fréquente nos locaux doit être acteur face à la hausse du coût de l'énergie. La maîtrise de la température dans chaque pièce est devenue une priorité tout comme le tri des déchets. Le groupe de travail souhaite participer activement à la conception des travaux afin d'avoir un regard et une influence RSO sur leur réalisation.

Pour conclure, on ne peut terminer ce rapport sans remercier tous les bénévoles et les salariés qui agissent à tous les niveaux (clubs, instances...) pour faire vivre le football dans le département de Maine et Loire. La vitalité de notre sport se retrouve notamment dans l'évolution des effectifs que vous trouverez dans l'annexe qui suit. Merci également à tous nos partenaires dont le soutien est indispensable et se répercute directement et indirectement dans tous les clubs.

Bonne lecture des rapports d'activités qui suivent... et surtout bonne préparation d'une nouvelle saison qui sera marquée par la montée de la ferveur à l'approche des JO 2024. Mais avant cela, une date à noter sur vos agendas : le vendredi 15 septembre 2023 pour l'Assemblée Générale du District de Maine et Loire à Beauréau.

Pour le Secrétariat général
Geneviève LANDEAU
Xavier MERLET

COMMISSION FOOT ANIMATION U7-U9

La commission était composée de 13 membres (2 par secteur sur les secteurs 1/3/4/5/6 et seulement 1 sur le secteur 2). Philippe FOUCHER en est le président et Arnaud MAINDROU intervient pour la partie technique.

La commission s'est réunie 10 fois pour organiser :

- ◆ 2 réunions de préparation (une en présentielle en début de saison et une visio en février), sur les 6 secteurs, pendant lesquelles il faut que l'on insiste énormément sur les règles du foot à 3 et du foot à 5 car il y a une forte rotation des dirigeants et donc une méconnaissance des règlements.
- ◆ 2 journées d'accueil (U7 le 1 octobre et U9 le 24 septembre) très perturbées par la sécheresse et les interdictions d'utiliser les terrains. Nous avons dû annuler 7 journées sur 12 et cela s'est répercuté toute la saison avec des dirigeants qui ne connaissent pas parfaitement le déroulé d'un plateau .
- ◆ 16 Journées de plateaux de foot à 3 et 17 Journées de plateaux de foot à 5 par secteur en 3 phases permettant de réajuster les groupes rapidement en début de saison (la 1 ère phase ne durant que 3 plateaux).
- ◆ Un plateau carnaval des U7 le 25 mars.
- ◆ 3 journées coaching des mamans pour les U7 et les U9 : le 15 octobre, le 3 décembre et le 1 avril.
- ◆ Une journée départementale des U7 nouvelle formule sur 3 sites (secteurs 1 et 2 à Beaucouzé, secteurs 3 et 4 au Puy Notre Dame, secteurs 5 et 6 à St Macaire en Mauges)...



... avec du football , mais pas que ! La volonté de la commission était de proposer des temps de jeux partagés entre les enfants et les familles

présentes. Les animations étaient divisées en 3 parties :

- 1. Un plateau u7 classique** (alternance match avec gardien et match avec 2 buts à attaquer et 2 buts à défendre)
- 2. Des jeux PEF** : slalom de l'environnement, puzzle des équipes de France, comment faire son sac ...
- 3. Des jeux familles** : Feetbol, Molcky , palets....



De plus comme fil rouge de la journée , chaque club a reçu à l'arrivée un panneau avec le nom de son club qu'il fallait avoir colorié à la fin de la journée. Après la pause déjeuner, le fitfoot était de mise pour l'ensemble des personnes présentes. Cette journée départementale a été très appréciée par l'ensemble des participants.

La commission regrette l'absence de trop nombreux clubs (non-inscrits ou inscrits et absents sans prévenir) et réfléchit à un autre process d'inscription pour que cesse le manque de respect de certains envers les clubs organisateurs et les membres de commission.



La commission remercie fortement les 3 clubs supports qui ont su mobiliser environ 80 bénévoles chacun pour que cette journée soit une jolie fête des U7 .



Vous pouvez retrouver une vidéo souvenir de cette journée sur le site internet du District.



Pour conclure, la commission vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la journée nationale des U9 Nouvelle formule et remercie Fabrice Mahot qui quitte la commission après 17 ans de présence active et sympathique.

Philippe FOUCHER

Président



COMMISSION FOOT ANIMATION U11-U13

La Commission :

Cette saison, la Commission de Foot d'Animation se composait de 13 membres. 2 représentants du CODIR (Comité de Direction) participent au déroulement de nos réunions. Les bénévoles qui représentent les 6 secteurs sont :

- ✓ Secteur 1 : **Anthony BERTHAUD - Jean-Jacques CHOUTEAU** (secrétaire)
- ✓ Secteur 2 : **Clément COURAUD - Jacques PRAIZELIN - Benoît VIAU** (Président)
Erwan ROBIN
- ✓ Secteur 3 : **Ludovic BLOT**
- ✓ Secteur 4 : **Dominique CHAIN - Julien LETHEUIL - Thierry TOUBLANC - Mélanie PALLUET**
- ✓ Secteur 5 : Non couvert
- ✓ Secteur 6 : **Adeline GUITTET**

- ✓ Représentant la Commission féminine : **Sébastien GUITTIERE**

2 membres du Comité de Direction : Jean-Michel BELLARD – Philippe FOUCHER

Les membres de l'équipe technique qui accompagnent la Commission, sont :

- **Yohann LHOMMEDE** : Conseiller Technique Départemental en charge du Projet de Performance Fédéral (C.T.D. - P.P.F.)
- **Arnaud MAINDROU** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)
- **Alexandra CHIRON** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)
- **Henri PIGEAU** : Educateur Technique Départemental

La Commission a proposé 2 animations cette saison (le Challenge et les rassemblements de fin de saison) :

U 11 : CRITERIUM U11 : Niveau Espoir – Niveau 1 – Niveau 2 - Niveau3

U 13 : CRITERIUM U13 : Elite – Division Supérieure – 1^{ère} Division – 2^{ème} Division – 3^{ème} Division

CHALLENGES ET FESTIVAL :

Le Challenge et le Festival sont organisés après les vacances de février. 3 journées permettent de départager les équipes par niveau. Les mieux classées se qualifient pour le festival



départemental ou les rassemblements de fin de saison.

Le Festival s'est tenu aux Ponts de Cé AS.

Les rassemblements U13 ont eu lieu à Angers NDC, Gennes les Rosiers et aux Verchers sur Layon.

Les rassemblements U11 ont eu lieu à Chalonnes, Villevêque et Nyoiseau.

La Commission a effectué 8 réunions plénières. Des réunions de sous-commissions ont été également organisées. Les sous-commissions, U11 et U13, préparent les calendriers et les groupes pour les différentes animations. La commission est en charge d'intégrer les occupations de terrain.

Nous avons également animé plusieurs réunions de rentrée en présentiel. Les éducateurs pouvaient se présenter où ils le souhaitent en privilégiant le jour de la semaine qui leur convenait le mieux.

- Réunion 1 : le mardi 6 septembre à 19h30 à Doué
- Réunion 2 : le jeudi 8 septembre à 20h à Valanjou
- Réunion 3 : le jeudi 8 septembre à 18h30 au Lion d'Angers
- Réunion 4 : le vendredi 9 septembre à 19h30 au Foyer de Trélazé
- Réunion 5 : le vendredi 9 septembre à 19h30 à Beaupréau

Le 13 janvier 2023, la réunion de secteurs a été organisée en visio depuis le District.

Trop d'éducateurs sont absents aux réunions qui permettent de redéfinir l'organisation des différentes phases, des plateaux U11 et des journées U13 et U15F. Nous envisageons de rendre les réunions obligatoires sous peine de sanction (RFS).

2- Les effectifs licenciés U11 et U13 :

U11 : 1662	U13 : 1496
U10 : 1699	U12 : 1625

3- Les animations de la saison :

CATEGORIE U11 :

- ✓ 4 niveaux de pratique (Espoir - Niveau 1 – Niveau 2 – Niveau 3).
 - Un critérium découpé en 3 phases
 - Phase 1 ; de septembre à la Toussaint
 - Phase 2 : de la Toussaint à Noël
 - Phase 3 : de janvier à juin

ANALYSE DE LA CATEGORIE U11

Nombre d'équipes engagées lors des 3 phases :

	PHASE A	PHASE B	PHASE C
U11	265	282	289
U11 F	14	17	16



Le Critérium se déroule en 3 phases, comme les saisons précédentes, avec engagements au niveau souhaité par l'encadrement des équipes. Les clubs apprécient cette organisation, et les enfants évoluent à leur niveau. A leur âge, il est primordial que les enfants s'y retrouvent lors des activités proposées, tout au long de la saison.

Les plateaux à 4 équipes :

Une organisation qui convient très bien aux clubs. Cela permet aux dirigeants d'avoir un déroulement de plateau simple à gérer. Le déroulement de l'animation est ainsi allégé.

Il peut y avoir des plateaux à 3, 5 ou 6 équipes (dans le dernier cas, il s'agit de deux triangulaires). Des fiches ont été créées pour expliquer comment cela s'organise.

Anthony BERTAUD a procédé à plusieurs visites de plateaux pour observer les usages, conseiller et échanger.

La jonglerie :

C'est une activité essentielle au bon déroulement d'un plateau. Les dirigeants ont bien pris en compte qu'il est important et nécessaire d'effectuer cette animation lors des plateaux. Les footballeurs et footballeuses ont bien intégré le fonctionnement. Pour en faire une pratique simple, les membres de la Commission en rappellent les règles lors des réunions de secteurs. Au cours de la saison, la Commission est vigilante aux résultats et elle en effectue un contrôle.

Le FAL :

Retour sur le FAL (District du Maine et Loire fait partie des 20 districts qui testent l'outil mis en place par la FFF). - Quelques problèmes remontés :

- Il arrive fréquemment que les noms des dirigeants ne soient pas indiqués.
- Il manque des numéros de licences.
- Des feuilles de matchs ne sont pas envoyées ou sont illisibles (écriture dure à comprendre ou photo pas assez nette).
- L'utilisation des grilles de match a parfois été mal comprise pour organiser les plateaux.
- Des équipes ne respectent pas le nombre maximum de U9 autorisés.
- Mais globalement, l'analyse des retours est plutôt positive.
- Pour la phase 2, les engagements se sont bien déroulés et les équipes ont joué le jeu en s'engageant dans le bon niveau de pratique. Des échanges entre les clubs et les districts ont permis de mieux comprendre l'intérêt des phases.
- Problème de mise en ligne constaté sur les calendriers U9/U11, problème corrigé.

Nous insisterons sur les besoins en termes de communication lors de la reprise.

Conclusion :

- Les responsables d'équipes sont vigilants lors des engagements à chaque phase. Anthony BERTAUD a contacté des clubs pour les inciter à se positionner à un niveau plus adapté à la qualité de leurs effectifs.
- Les équipes ont globalement évolué au bon niveau (apprentissage et plaisir).
- Le climat des rencontres s'est détérioré au moment des matchs de challenge.
- Les plateaux « challenge » en U11 avec 8 équipes sont compliqués à organiser, une descente à 4 équipes sur plus de plateaux est envisagée pour 2023-2024



ANALYSE DE LA CATEGORIE U13

Tableau du nombre d'équipes U13 2021-2022

	PHASE A	PHASE B	PHASE C
U13	244	257	261
U13F	39	42	42
U15F	41	42	40

CATEGORIE U13 :

- ✓ 5 niveaux de pratique (Elite – Division Supérieure – 1ère Division – 2ème Division – 3ème Division).
- ✓ Un critérium obligatoire en 3 phases (5 journées en Phase 1 – 5 en Phase 2 – 7 journées en Phase 3).

Organisation de la catégorie :

1^{ère} phase de brassage

Les dirigeants et les éducateurs engagent leurs équipes dans la division souhaitée. Cette période courte permet à l'encadrement d'évaluer le niveau des joueurs. Les membres de la Commission vérifient les résultats pour éviter trop d'incohérences. 5 journées, 590 matchs programmés, 586 joués. 13 feuilles de match manquaient (D1, D2 et D3). 8 forfaits dont 2 généraux (tous en D3).

18 équipes en Elite, 18 en DS, 62 en D1, 58 en D2 et 88 en D3 (pyramide à revoir)

2^{ème} phase

Cette seconde phase s'étale sur 5 samedi à suivre. L'engagement des équipes dans la division la plus appropriée aux enfants est globalement respectée. 5 journées, 610 matchs programmés, 584 joués. 26 feuilles de match manquaient (Elite seul niveau non concerné). 14 forfaits.

18 équipes en Elite, 33 en DS, 58 en D1, 61 en D2 et 87 en D3

3^{ème} phase

Au niveau Elite, il n'y avait que 6 équipes afin de pouvoir obtenir un classement en vue des championnats U14 régionaux. Les deux dernières journées ont permis de mettre en place des rencontres de foot à 11 appréciées. 834 matchs programmés, 827 joués. 14 feuilles manquaient et 25 forfaits ont été enregistrés (beaucoup de ponts en mai).

6 équipes en Elite (3 équipes qualifiées pour évoluer en U14R Angers Vaillante, La Pommeraye Pomjeannais, Angers SCA), 47 en DS, 68 en D1, 56 en D2, 82 en D3

Forfaits généraux : 3 forfaits en U13 (tous en D3)

Aspect technique / organisation :

Arbitrage à la touche par les joueurs U13 sans assistance : les enfants ont eu la possibilité d'arbitrer sans soutien à la touche. Il faut un certain temps d'adaptation pour que les joueurs arrivent à exercer cette mission sans difficultés. Les encouragements des acteurs présents sur



le terrain, et en dehors du terrain doivent les aider. Il est recommandé de bien leur expliquer le fonctionnement de l'arbitrage à la touche, notamment lors des séances d'entraînement.

FMI : les membres de la commission ont été formés en début de saison et les FMI ont été utilisées par tous les clubs. Quelques dysfonctionnements au départ mais l'accueil est très bon. Il faut des feuilles spécifiques pour la jonglerie.

La jonglerie :

La nouvelle jonglerie en mouvement est mise en place cette année pour les niveaux Elite, DS et D1 pour les phases 1 et 2, nous avons reçu un écho favorable au niveau des dirigeants. Elle a été proposée pour les niveaux D2 et D3 en 3^{ème} Phase. La jonglerie en mouvement est compliquée pour les équipes de D2 et de D3 (et pour les U15F). Une réflexion est menée pour la saison prochaine (jonglerie statique avant frappe vers le but pour ces deux niveaux).

Le fonctionnement de la Commission :

Organisation interne :

Les membres de la Commission se sont retrouvés lors de 8 réunions plénières avec des réunions en visioconférence en complément. Nous abordons les points essentiels sur l'organisation de la saison liée au calendrier. Nous échangeons pendant 2 H 30 environ. Le débat est très ouvert, et voulons être au plus près des clubs. Les animations proposées tout au long de la saison donnent satisfaction aux acteurs du football d'animation.

La mise en place des calendriers que nous proposons nous demande aussi de la réactivité. Cela fait partie de nos impératifs, afin que les clubs puissent s'organiser en amont.

Les sous-commissions traitent principalement la composition des groupes et les occupations des terrains par phases et par animations. Elles fonctionnent en autonomie complète.

Bilan sur la constitution des groupes :

Les clubs s'engagent directement sur FOOTCLUBS, avec 1 date butoir identique pour les 2 catégories. Malgré des améliorations que nous apportons régulièrement, quelques clubs oublient de respecter scrupuleusement le processus d'engagement.

Le secrétariat doit relancer les responsables pour leur indiquer les impératifs. Cela engendre de la charge de travail supplémentaire, à la fois pour le secrétariat, et pour les membres de la commission, lors de l'établissement des calendriers.

Nous ne voulons pas décevoir les enfants qui prennent une licence pour pratiquer leur sport favori. Charge aux clubs de bien respecter le planning d'engagement d'équipes. Ils doivent rester les premiers acteurs de la fiabilité des engagements.

L'outil de constitution des groupes (cartographie) nous permet d'être plus réactifs et plus efficaces pour constituer les groupes.

De notre côté, notre volonté est d'apporter de la rigueur et une organisation efficace pour limiter les erreurs.

Gestion des résultats :

La disponibilité de certains membres de la Commission dans la vérification des résultats est



primordiale pour éviter des dysfonctionnements. Les résultats et le contrôle des feuilles de match font partis des missions des membres de la commission. Jean-Jacques CHOUTEAU, avec Alexandra CHIRON, assurent ces tâches. Les dirigeants et les responsables d'équipes doivent, en amont, bien compléter et vérifier les feuilles de match pour en faciliter le contrôle.

Les challenges pour la prochaine saison :

Nous avons utilisé le FAL pour les inscriptions des équipes U11 et pour préparer les plateaux. Nous avons demandé à pouvoir valider les stades et terrains utilisés par les clubs pour mieux répartir les plateaux lors de la préparation des plateaux U11.

Erwan ROBIN a démissionné en fin de saison pour raisons personnelles. Deux recrues sont en vue pour la saison prochaine (un jeune éducateur de Nyoiseau et un dirigeant de Thouarcé). Il va falloir aller chercher de nouveaux membres en particulier sur les secteurs 5 (Mauges) et 6 (Choletais).

Conclusion :

C'est une saison complète qui a pu se dérouler, avec des nouveautés qui ont plu aux joueurs et aux éducateurs. Le climat des rencontres est le point noir de la saison (une dizaine de dossiers étudiés par la commission de discipline).

Rassemblements Départementaux Challenge U11 et U13 Samedi 10 et 11 juin 2023

Les rassemblements départementaux du Challenge U11, U13 et de la Coupe U15 F se tenaient le samedi 10 et dimanche 11 juin 2023, respectivement à Nyoiseau (U11 D3), à Villevêque (U11 D2), à Chalonnes sur Loire (U11 Féminines, Espoir et D1), à Gennes (U13 D3), aux Verchers sur Layon (U13 D2 et U15 F) et à Angers NDC (U13 DS et D1).

Nous félicitons l'ensemble des équipes présentes pour leur participation à ces journées, où se sont déroulés le défi jonglerie et 5 ou 6 matchs en fonction du nombre d'équipes qualifiées. Un permis à point (ponctualité, arbitres, matériels et fair-play) était aussi en jeu.

Vous retrouverez ci-dessous le podium avec les équipes classées de la 1^{ère} et 3^{ème} place ainsi que le lauréat du défi jonglerie de chaque site sur les différents rassemblements.

- Rassemblement **Challenge U11 D3** à Nyoiseau (Samedi 10 juin 2023) :
 - o 1^{ère} place : Olympique Ste Gemmes sur Loire 1,
 - o 2^{ème} place : ES Saint Lambert des Levées 1,
 - o 3^{ème} place : AG Champigné Querre 1,
 - o Vainqueur du Défi jonglerie : GJ Champtocé Ingrandes 3.

- Rassemblement **Challenge U11 D2** à Villevêque (Samedi 10 juin 2023) :
 - o 1^{ère} place : JF Cholet 1,
 - o 2^{ème} place : US Mazé 1,
 - o 3^{ème} place : St Melaine Olympique Sport 1,
 - o Vainqueur du Défi jonglerie : AS Puy St Bonnet 1.

- Rassemblement **Challenge U11 D1** à Chalonnes (Samedi 10 juin 2023) :
 - o 1^{ère} place : ESP.S. Bouchemaine 1,



- 2^{ème} place : AV.S. St Pierre Montrevault 1,
 - 3^{ème} place : Fuilet Chaussaire FC 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : FC ChristopheSéguinière 1
- Rassemblement **Challenge U11 Espoir** à Chalonnes (Samedi 10 juin 2023) :
- 1^{ère} place : Angers S.C.A 1,
 - 2^{ème} place : Chalonnes Chaudefonds FC 1,
 - 3^{ème} place : O. Saumur F.C. 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : O. Saumur FC 1.
- Rassemblement **Challenge U11 Féminines** à Chalonnes (Samedi 10 juin 2023) :
- 1^{ère} place : S.O. Cholet 1,
 - 2^{ème} place : U.S. Beaufort en Vallée 1,
 - 3^{ème} place : GF Gesté Tillières 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : GF Gesté Tillières 1.
- Rassemblement **Challenge U13 D3** à Gennes (Dimanche 11 juin 2023) :
- 1^{ère} place : Segré Esha Football 3 ;
 - 2^{ème} place : Est Anjou 1,
 - 3^{ème} place : Gennes Les Rosiers 2,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : Est Anjou 1.
- Rassemblement **Challenge U13 D2** aux Verchers (Dimanche 11 juin 2023) :
- 1^{ère} place : Champtoceaux Castelvarennais FC 1,
 - 2^{ème} place : Châtelais Nyoiseau BG 1,
 - 3^{ème} place : JF Cholet 1
 - Vainqueur du Défi jonglerie : JF Cholet 1.
- Rassemblement **Challenge U13 D1** à Angers NDC (Dimanche 11 juin 2023) :
- 1^{ère} place : GJ Morannes St Denis 1,
 - 2^{ème} place : Coron OSTVC 1,
 - 3^{ème} place : USC Corné 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : Thouarcé FC Layon 1.
- Rassemblement **Challenge U13 DS** à Angers NDC (Dimanche 11 juin 2023) :
- 1^{ère} place : S.O Cholet 2,
 - 2^{ème} place : AV. S. St Pierre Montrevault 1,
 - 3^{ème} place : AS Avrillé 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : S.O Cholet 2.
- Rassemblement **Coupe U15 Féminines** aux Verchers sur Layon (Dimanche 11 juin 2023) :
- 1^{ère} place : GJ SèvreMoine 1,
 - 2^{ème} place : GF Gesté Tillières 1,
 - 3^{ème} place : S.O Cholet 1,
 - Vainqueur du Défi jonglerie : GF Gesté Tillières 1.

Clubs absents lors des rassemblements :



- FC Pellouailles Corzé au Rassemblement U11 D3 : Samedi 10 juin 2023 (mail du jeudi 08/06), remplacé par l'équipe du Foyer Trélazé 3 (classée 25^{ème}).
- AC Belle Beille 1 au Rassemblement U11 D3 : Samedi 10 juin 2023 (mail du vendredi 09/06 à 22h50), non remplacée.
- AS Longeron Torfou 2 au Rassemblement U11 D3 : Samedi 10 juin 2023 non remplacée.
- FC Pellouailles Corzé au Rassemblement U13 D3 : Dimanche 11 juin 2023 (mail du jeudi 08/06), remplacé par l'équipe de l'ES St Lambert 1 (classée 27^{ème}).
- ToutleMonde Maulévrier SP 2 au Rassemblement U13 D2 : Dimanche 11 juin 2023 (mail du samedi 10/06 à 18h26), non remplacée.
- ES Andard Brain 2 au Rassemblement U13 D2 : Dimanche 11 juin 2023, non remplacée.
- GJ St Melaine Juigné 2 au Rassemblement U13 D3 : Dimanche 11 juin 2023, non remplacée.

Benoit VIAU
Président

COMMISSION DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ

FOOT D'ANIMATION

L'idée principale est de rassembler les jeunes filles qui jouent principalement en mixité (avec ou contre les garçons) pour les familiariser avec la pratique féminine. Lors de ces temps forts, les licenciées et des non licenciées participent à des ateliers et matchs encadrés par des éducateurs diplômés.

FOOT INDOOR

Le 1^{er} rassemblement de la saison s'est déroulé le 5 novembre 2022 sur les complexes de l'Urban Soccer à ANGERS et l'Autre Usine à CHOLET.

Ce rassemblement concernait les catégories U6F à U15F. **332** filles présentes sur les **367** inscrites.

BILAN GENERAL			
	L'Autre Usine Cholet (de 10h00 à 15h00)	L'Urban Soccer Angers (10h30 à 16h30)	Total
Nombre de joueuses préinscrites	109	258	367
Nombre de joueuses présentes	98	237	332
Nombre de joueuses absentes	14	24	38
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	1	14	15
Nombre de non-licenciées	0	3	3
Nombre de clubs représentés	8	18	



BILAN PAR CATEGORIE			
	L'autre Usine	L'Urban Soccer	TOTAL
U6F	0	1	1
U7F	2	8	10
U8F	5	4	7
U9F	15	16	31
U10F	20	21	41
U11F	11	33	44
U12F	23	44	67
U13F	10	54	64
U14F	-	36	36
U15F	-	30	30

1^{er} INDOOR CUP

L'Indoor cup se déroulait le 14 janvier 2023 à l'Urban Soccer à ANGERS. Cet évènement remplaçait cette saison, le traditionnel Futsal. **473** filles présentes sur les **522** inscrites.

ENGAGEMENT						
	U6F à U9F	U11F	U13F G1	U13F G2	U15F	TOTAL
Nombre de joueuses préinscrites	35	108	92	93	194	522
Nombre de joueuses présentes	31	93	84	85	180	473
Nombre de joueuses absentes	5	15	8	12	18	58
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	1	2	2	4	4	13
Nombre de non-licenciées	1	1	1	0	0	3
Nombre de clubs représentés	12	21	12	17	32	

BILAN PAR CATEGORIE	
	TOTAL
U6F	2
U7F	6
U8F	6
U9F	20
U10F	44
U11F	52



U12F	79
U13F	103
U14F	77
U15F	84

FOOT INDOOR

Le 3^{ème} rassemblement de la saison s'est déroulé le 25 février 2023 sur les complexes de l'Urban Soccer à ANGERS et l'Autre Usine à CHOLET. **307** filles présentes sur les **353** inscrites.

BILAN GENERAL			
	L'Autre Usine Cholet (de 10h00 à 15h00)	L'Urban Soccer Angers (10h30 à 16h30)	Total
Nombre de joueuses préinscrites	111	242	353
Nombre de joueuses présentes	108	199	307
Nombre de joueuses absentes	6	32	38
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	2	7	9
Nombre de non-licenciées	3	1	4
Nombre de clubs représentés	8	22	

BILAN PAR CATEGORIE			
	L'autre Usine	L'Urban Soccer	TOTAL
U6F	0	3	3
U7F	1	4	5
U8F	7	3	10
U9F	11	16	27
U10F	17	17	34
U11F	17	30	47
U12F	33	28	61
U13F	20	56	76
U14F	-	22	22
U15F	-	20	20

FOOT FEMININ EN FETE

Cette année, le Foot Féminin en Fête sur le thème de l'**arbitrage** se déroulait le samedi 15 avril 2023 en collaboration avec le club de l'Intrépide d'ANGERS. **207** filles présentes sur les **244** inscrites.



ENGAGEMENT			
		U6F	6
Nombre de joueuses préinscrites	244	U7F	11
Nombre de joueuses présentes	207	U8F	11
Nombre de joueuses absentes	40	U9F	31
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	5	U10F	31
Nombre de non-licenciées	12	U11F	39
Nombre de clubs représentés	43	U12F	21
		U13F	54

TOUTES AU FOOT, A VOUS DE JOUER LES FILLES

20^{ème} édition prévue le mercredi 31 mai 2023 au complexe François Bernard aux PONTS DE CE. **957** joueuses étaient présentes.

Sébastien GUITTIERE
Président



COMMISSION SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

Première saison dite normale depuis les années COVID.

Une saison complète avec des groupes de 12 équipes pour la D1, D2, D3 et D4 et des groupes à 9 ou 10 équipes pour la D5

Première saison aussi pour la Commission à assurer la gestion des équipes féminines Seniors.

Les effectifs en championnat M en 2022/2023

Le tableau ci-dessous fait le recensement des équipes ayant débuté le championnat de la saison.

Saison 2022 2023 - Seniors Masculins								2020	2019	2018	Division	2017	2016	2015	2014
Division	Equipes 1	Equipes 2	Equipes 3	Equipes 4	Equipes 5	Ententes Seniors	Saison 2022_2023	2021	2020	2019	Division	2018	2017	2016	2015
Ligue 1	1						1	1	1	1	Ligue 1	1	1	1	1
N1	1						1	1	1	1	N1	1			
N2	1	1					2	1	1		CFA / N2		1	1	0
N3	1						1	1	1	2	CFA 2/N3	1	1	1	2
Total National	4	1					5	4	4	4	Total Nat.	3	3	3	3
R1	3	1					4	4	4	3	DH	4	4	4	3
R2	8	1					9	10	7	5	DRS	4	3	3	5
R3	19	3					22	21	25	26	DRH	11	11	12	10
							0	0	0		PH	23	22	21	25
Total LFPL	30	5	0	0	0	0	35	35	36	34	Total LAF	42	40	40	43
D1	19	3	2				24	27	24	24	D1	24	24	24	24
D2	29	17	2				48	50	48	48	D2	48	48	48	48
D3	36	31	7				74	74	72	72	D3	84	84	82	83
D4	19	33	28	4			84	96	96	96	D4	108	104	118	118
D5	7	30	38	21	2	3	101	100	109	117	D5	112	111	114	135
Total District	110	114	77	25	2	3	331	347	349	357	Total District	376	371	386	408
TOTAL	144	120	77	25	2	3	371	386	389	395	Total	421	414	429	454

143 clubs représentés par 370 équipes :

- 4 en championnat National
- 35 en Ligue
- 331 en District

Des constats :

- La baisse des engagements continue avec 16 équipes en moins par rapport à 2021/2022



Le District 49 et la Ligue des Pays de Loire

2022/2023	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
R1	7	4	3	5	5	24
R2	19	9	3	8	9	48
R3	26	23	22	22	27	120
Total	52	36	28	35	41	192
%	27,08	18,75	14,58	18,23	21,35	100

Toutes les accessions et rétrogradations prévues au tableau de début de saison avec aucune descente de National 2 vers le National 3, sont validées.

Les performances en championnat des clubs du District au niveau de la Ligue :

1) Les accessions (sous réserve des procédures en cours) :

- CHOLET RCC de Régional 2 en Régional 1
- SEICHES MARCE AS de Régional 3 en Régional 2
- LA TESSOUALLE EA de Régional 3 en Régional 2
- TIERCE CHEFFES AS de Régional 3 en Régional 2
- ST ANDRE ST MACAIRE FC de Régional 3 en Régional 2

2) Les relégations :

- BEUCOUZE SC de National 3 en Régional 1
- BRISSAC AUBANCE ES de Régional 1 en Régional 2
- ANGERS NDC de Régional 1 en Régional 2
- MURS ERIGNE ASI de Régional 1 en Régional 2
- MONTREUIL JUIGNE BF de Régional 2 en Régional 3
- TRELAZE Foyer de Régional 2 en Régional 3

▪ 3 équipes reviennent en District :

- ANDARD BRAIN ES de Régional 3 à Division 1 District 49
- CANTENAY EPINARD de Régional 3 à Division 1 District 49
- ANDREZE JUB JALLAIS FC de Régional 3 à Division 1 District 49

Les performances en coupe des clubs du District :

- Très bon comportement de l'équipe de PELLOUAILLES CORZE FC en Coupe de France et Coupe des Pays de Loire Konica Minolta
- Bonne tenue de l'équipe de BECON St AUGUSTIN en Coupe des Pays de Loire Konica Minolta

Le bilan sportif au niveau du District

A l'issue de la saison, 4 clubs accèdent au Régional 3 :

- En D1 A : LE LION D'ANGERS CS et PELLOUAILLE CORZE FC
- En D1 B : BAUGE EA BAUGEOIS et ST SYLVAIN D'ANOU AS



Les équipes du LION D'ANGERS CS et ST SYLVAIN D'ANJOU AS étaient les promus de leur groupe.

En application du tableau d'accessions et rétrogradations publié en début de saison avec 3 descentes de Régional 3 :

- D1 : 4 descentes en D2 et donc 4 accessions en R3
 - D2 : 8 descentes en D3 et 5 accessions en D1
 - D3 : 18 descentes en D4 et 9 accessions en D2
 - D4 : 22 descentes en D5 et 7 accessions en D3
 - D5 : 11 accessions en D4
- Il y a une suppression d'un groupe de D3 à l'issue de la saison.

Les Seniors Féminines

La Commission a pris à sa charge la gestion des féminines seniors fin juillet 2022.

Saison 2022 2023 - Seniors Féminines				
Division	Equipes 1	Equipes 2	Ententes Seniors	Saison 2022_2023
D1	0			0
D2	0			0
Total National	0	0		0
R1	2	0		2
R2	4	1		5
				0
Total LFPL	6	1	0	7
D1	9	1		10
D2	5	4	1	10
				0
Total District	14	5	1	20
TOTAL	20	6	1	27

Les féminines 49 et la Ligue

2022/2023	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
R1	4	2	0	2	2	10
R2	4	5	3	3	5	20
Total	8	7	3	5	7	30
%	26,67	23,33	10,00	16,67	23,33	100

Les performances en championnat des équipes féminines du District au niveau de la Ligue :

C'est une saison difficile avec la réforme des championnats féminins nationaux et régionaux qui a entraîné de nombreuses relégations.



Les accessions :

- ANGERS CROIX BLANCHE AF de Régional 1 F vers Division 3 F (National)

Les relégations :

- CHOLET SO de Régional 1 F en Régional 2 F
- ANDREZE JUB JALLAIS FC de Régional 2 F en District 49
- TRELAZE FOYER de Régional 2 F en District 49
- LES VERCHERS ST GEORGES de Régional 3 en District 49
- MONTREUIL JUIGNE BENE de Régional 3 en District 49

▪ Maintien en District :

- BEAUCOUZE SC suite à ses matchs de barrage reste en Division 1 District 49

▪ Les coupes :

Les finales des coupes des féminines ont été intégrées aux journées des finales des seniors masculins :

- Coupe de l'Anjou
Vainqueurs : ANGERS CROIX BLANCHE AF
Finalistes : TRELAZE Foyer
- Challenge de l'Anjou :
Vainqueurs : BEAUCOUZE SC
Finalistes : BOUCHEMAINE ES

▪ **Projet saison 2023/2024 :**

La commission envisage la création d'un championnat seniors féminines avec des équipes de 8 joueuses pour la saison 2023/2024.

Quelques chiffres sur les championnats de la saison en Seniors M et F

Les forfaits

Saison 2022_2023	D1	D2	D3	D4	D5	D1 F	D2 F	T
Matches perdus par forfait en championnat	0	2	8	21	61	3	5	100
Forfaits généraux avant le début du championnat	0	0	0	1	1	1	1	4
Forfaits généraux après le début du championnat	0	0	0	1	3	2	1	7

Les forfaits partiels ont légèrement baissé par rapport à la dernière saison notamment en D5 malgré le formulaire de report de match.

50% des forfaits de D5 ont été déclarés dans les 3 dernières rencontres de championnat, certaines équipes ayant des difficultés pour finir leur championnat.

Les pénalités

Les matchs perdus par pénalité regroupent principalement les matchs perdus d'équipe incomplète sur le terrain ou de perte de matchs suite à l'absence d'envoi de feuille de match



dans les délais en application de l'article 102 et surtout de la participation de joueurs en état de suspension pendant les rencontres qui donnent match perdu à l'équipe.

Le contrôle a permis de déceler 30 infractions de joueurs Seniors, Jeunes ou dirigeants inscrits en état de suspension sur des feuilles de match. Il y a un manque de vigilance de la part de certains clubs.

Saison 2022_2023	D1	D2	D3	D4	D5	D1 F	D2 F	T
Matches perdus par pénalités : joueur suspendu sur FMI	0	3	5	3	5	0	0	16
Matches perdus par pénalités : décision CDD	0	0	1	2	4	0	0	7
Matches perdus par pénalités : FM non parvenue	0	1	0	1	7	0	0	9

Le statut de l'arbitrage

Outre les sanctions financières et la diminution du nombre de mutés pouvant jouer en équipe supérieure, le manque d'arbitres peut aussi empêcher les accessions des équipes.

Cette saison aucune équipe n'a pu accéder à l'étage supérieur pour ne pas être en règle avec le statut de l'arbitrage.

L'article 37 et les pénalités

L'article 37 sur la lutte contre la violence et la tricherie intervient en premier lieu à la fin de la saison pour départager des équipes à égalité de points dans un même groupe ou à égalité de points ou de quotient au même rang dans des groupes différents.

Cette saison, des équipes ont été reléguées ou n'ont pas pu accéder à l'échelon supérieur à cause de l'article 37.

Saison 2022_2023 - Article 37	D1	D2	D3	D4	D5	D1 F	D2 F
Nombre de club ayant des pénalités > 3 points	10	19	34	10	5	0	0
Nombre de clubs ayant atteint ou dépassé 14 pénalités	0	1	3	2	0	0	0

Les coupes

Les engagements :

Coupe de l'Anjou : 122 équipes

Challenge de l'Anjou : 120 équipes

Coupe des Réserves : 70 équipes

Challenge de District Hubert SOURICE : 118 équipes

Le déroulement de la saison :

Suite à la canicule de l'été, les conditions de jeu ont été très difficiles en début de saison. L'interdiction d'arrosage a mis nos équipements dans un triste état. Nous n'avons subi que de très peu d'intempéries durant la saison ce qui a facilité le déroulement de nos compétitions.

Un tirage en public présenté et préparé pour la première fois par Valentin PINEAU, effectué par Jacques QUIGNON, un ancien de la commission (22 ans de présence !) et Julien SOURICE, l'entraîneur du SAUMUR Olympique FC, rassemblant la majorité des qualifiés, s'est déroulé à



la salle de l'IFEPSA près du siège du District le jeudi 2 février.

Les finales avec 3 rencontres par lieu d'accueil, se sont déroulées devant un public nombreux avec près de 1600 personnes à BAUGE et plus de 1600 spectateurs à LA TESSOUALLE dans une très bonne ambiance.

Merci encore à tous les clubs finalistes et leurs supporters pour l'excellent esprit qui a régné lors de ces finales.

Merci aux clubs d'EA Bugeois et d'EA La Tessoualle et leurs bénévoles pour leur accueil et leur organisation.

Félicitations aux vainqueurs et aux finalistes !

Le palmarès 2022-2023 :

- Challenge du District Hubert SOURICE :
 - Vainqueur : FC MARILLAIS BOUZILLE
 - Finaliste : SALLE AUBRY POIT 2

- Coupe des Réserves
 - Vainqueur : FC FUILET CHAUSSAIRE 2
 - Finaliste : FC PELLOUAILLES CORZE 2

- Challenge de l'Anjou
 - Vainqueur : FC PELLOUAILLES CORZE FC
 - Finaliste : AS ST SYLVAIN D'ANJOU

- Coupe de l'Anjou
 - Vainqueur : SO CHOLET 2
 - Finaliste : ASI MURS ERIGNE

Le déroulement de la saison

Une saison très régulière en raison d'excellentes conditions météorologiques.

Un début de saison difficile pour certains clubs dont les installations avaient subi le manque d'arrosage de l'été.

Très peu de rencontres remises pour intempéries.

Les activités de la commission

La Commission, composée de 10 membres tous anciens membres de club, s'est réunie à 16 reprises en présentiel et 13 PV supplémentaires ont été validés par mail.

- 4 réunions en début de saison ont été consacrées essentiellement à l'homologation des classements en application des règlements, à la préparation des listes et groupes des championnats et des différentes coupes ainsi qu'à l'élaboration des calendriers.
- La commission a procédé aux différents suivis des coupes avec le tirage de la compétition propre en présence de nombreux clubs.

La commission a :

- Assuré le suivi des compétitions et fixé le calendrier des matchs remis.
- Examiné les dossiers de réserves et réclamations diverses.
- Egalement répondu aux mails de demandes de renseignements des clubs.
- Diffusé les règles d'accessions et rétrogradations.
- Assuré les tirages et les suivis du déroulement des coupes.
- Participé à l'élaboration et à la préparation du calendrier 2023-2024.



Parlons pour finir des principaux problèmes rencontrés

Examen des différents dossiers

La Commission sportive a pour mission d'examiner tous les litiges relatifs aux différentes pratiques.

La Commission a ouvert une centaine de dossiers :

- Matches non-joués
- Matches arrêtés
- Réserves et réclamations
- Dossiers transmis par CDA
- Droits d'évocation pour absence de licence
- Droits d'évocation pour participation à une rencontre de joueurs suspendus
- Forfaits généraux
- Cas particulier

Elle a examiné des réserves et réclamations dont certaines ont été déclarées fondées essentiellement sur la composition des équipes inférieures (Article 167).

La Commission a reçu 2 clubs pour régler des dossiers divers.

La Commission a ouvert aussi une trentaine de dossiers de cas d'évocation pour présence sur feuille de match en tant que joueur seniors, jeunes ou dirigeants en état de suspension. Elle a donné match perdu à toutes les équipes qui ont aligné un joueur en état de suspension.

Matches non joués

La raison principale, cette saison : le forfait d'un des deux adversaires.

La Commission a validé plus d'une centaine de forfaits partiels chez les Seniors dont une soixantaine en championnat D5.

Il y a eu une dizaine de forfaits chez les Féminines, 8 chez les vétérans et près d'une centaine chez les Jeunes. Elle a aussi validé les 4 forfaits généraux seniors et jeunes d'avant les compétitions et les 14 forfaits généraux pendant la saison.

Quelques matchs seniors ou jeunes ont été déclarés perdus par forfait pour l'une des deux équipes ou les deux pour non-respect des règlements ou des procédures.

Encore faut-il utiliser les bons documents complétés en les adressant au District dans les délais !

La Commission s'en tient à l'application des règlements en vigueur que beaucoup utilisent avec soin et satisfaction.

Envoi des feuilles de matchs

Dans 9 cas, les feuilles de matchs n'ont pas été adressées dans les délais, avant le jeudi minuit malgré le rappel du mercredi. L'article 28 des Règlements des championnats LFPL a été appliqué de manière rigoureuse après communication d'une procédure claire.

« En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5. A compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. »

L'habitude semble s'être installée avec des semaines sans aucun oubli. Le rappel du mercredi permet aussi à certains de corriger un oubli ou une erreur de feuille.



Conclusion

La saison s'achève à peine que la suivante est déjà commencée avec le pointage des engagements et la préparation de l'ensemble des compétitions, championnats et coupes.

Qu'il me soit permis pour terminer ce bilan de remercier tous les acteurs de cette saison, en remerciant la grande majorité des bénévoles des clubs qui contribuent avec énergie, passion et application au rayonnement du football. En souhaitant que ceux qui manquent de la vigilance administrative la plus simple comprennent la saison prochaine qu'ils doivent se plier à la règle commune.

Des remerciements à Madame Audrey RIBRAULT, salariée du District, qui grâce à sa réactivité permet à la commission de conduire sa mission dans de bonnes conditions et surtout au football et aux clubs de profiter du meilleur service possible malgré des applications informatiques FFF pas toujours au top.

Des remerciements à Grégory LEROY et Ghislaine LORANT pour leur participation, cette saison aux travaux de la Commission.

Enfin une grosse pensée à Gérard PAQUEREAU et à sa famille qui nous a quitté le lundi 19 décembre et qui fut aussi pendant de longues années un membre éminent du District et de notre commission.

Bonnes vacances à tous.

Yannick TESSIER
Président

COMMISSION DES JEUNES

La Commission des Jeunes, composée de 13 membres, s'est réunie à 17 reprises en 2022-2023 en réunions plénières ou restreintes. En plus des catégories U14, U15, U17 et U19, la CDJ gère depuis cette saison les compétitions départementales U18 F.

1- Les effectifs

Nombre d'équipes engagées en dernière phase

	2018-2019 (2 nd e phase)	2019-2020 (2 nd e phase)	2020-2021	2021-2022 (3 ^{ème} phase)	2022-2023 (3 ^{ème} phase)
U19	35	27 (3 ^e ph)	-	22	22
U17	102	101	-	98	102
U14-U15	143	142*	-	131*	147*
Total	280	270	-	251	271

* Pour les U14 : 7 équipes en 2019-2020, 8 en 2021-2022. En 2022-2023, les équipes U14 ont été intégrées dans les championnats U15 pour la troisième phase (5 équipes après les 2 accessions au niveau régional en décembre).

Le nombre d'équipes engagées en compétitions départementales a fortement augmenté cette saison pour retrouver un niveau comparable aux années d'avant COVID. Cette hausse est particulièrement sensible dans la catégorie U15, ce qui est de bon augure pour les saisons à venir.

On notera toutefois que le nombre d'équipes U14 peine à décoller et que les U19, après une diminution sensible ces dernières saisons, semblent se stabiliser. Le District 49 est cependant bien représenté au niveau régional dans ces catégories : 7 en U14 et 14 en U19 (sur 34 équipes régionales U19).

Pour les U18 F, 18 équipes ont participé aux championnats (2 phases).

2- Les compétitions départementales

a - Les championnats



Les conditions météorologiques ont été bonnes cette saison en période hivernale. Le nombre de matchs reportés pour impraticabilité des terrains suite à des intempéries a été limité. Les reports sont surtout liés à des demandes de clubs.

En U14, l'accession de 2 équipes en championnat régional à l'issue de la seconde phase, sans rétrogradation, a conduit la commission à intégrer les équipes U14 restantes dans les championnats U15 pour la troisième phase.

La formule des engagements libres en U15 et U17 continue de donner satisfaction. La Commission constate que les clubs, à quelques exceptions près, ont une nouvelle fois su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase. On déplore toutefois des forfaits en troisième phase : 10 en U15, tous en D3 (21 en 2021-2022) et 17 (+ un forfait général) en U17 (21 forfaits en 2021-2022).

En U18 F, la saison s'est globalement bien déroulée. 18 équipes ont participé en D1 et D2, mais un forfait général a été déclaré au cours de la seconde phase.

L'organisation en 3 phases du Championnat U19 permet un brassage des équipes. Le fait de pouvoir ne pas s'engager en troisième phase a évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. Se retrouver dans un groupe incomplet diminue le nombre de matchs joués surtout quand une équipe est éliminée des différentes coupes (Pays de la Loire ou Anjou) ou du challenge de l'Anjou. Le nombre de forfaits amplifie ce phénomène, en particulier en fin de saison (11 en phase 3).

Par ailleurs, on relève un nombre de plus en plus important de dossiers graves concernant les jeunes traités par la Commission de Discipline. Des faits parfois intolérables se passent sur le terrain et autour de celui-ci dans le cadre d'une rencontre du football des jeunes. Les réseaux sociaux participent à cette dérive (menaces...). La Commission ne peut qu'inviter tous les clubs à se pencher sur ce problème et rappelle que des outils existent, en particulier les actions dans le cadre du PEF. Les jeunes sont très concernés par le climat des rencontres.

b- Les Coupes et Challenges de l'Anjou

Nos coupes et challenges restent des temps forts de la saison et sont l'occasion de mobiliser les clubs autour de leurs équipes de jeunes pour partager des moments festifs.





Palmarès 2022-2023 :

- ✓ Vainqueur Coupe U19 : SAUMUR OFC
- ✓ Vainqueur Challenge U19 : DOUE LA FONTAINE RC
- ✓ Vainqueur Coupe U18 F : ANGERS CROIX BLANCHE
- ✓ Vainqueur Challenge U18 F : CHOLET SO
- ✓ Vainqueur Coupe U17 : SAUMUR OFC
- ✓ Vainqueur Challenge U17 : ST ANDRE ST MACAIRE
- ✓ Vainqueur Coupe U15 : BEAUPREAU CHAPELLE
- ✓ Vainqueur Challenge U15 : TIERCE CHEFFES AS
- ✓ Vainqueur Challenge de District U15 : ANDREZE JUB JALLAIS



Comme la saison passée, les rencontres attribuées à chaque site pour les 1/2 finales n'ont été déterminées qu'après les résultats des 1/4 de finale dans un souci d'éviter, dans la mesure du possible, de trop longs déplacements.

Les rencontres se sont dans l'ensemble bien déroulées et certains sites ont reçu des supporters nombreux et enthousiastes. On notera toutefois que certains comportements posent toujours

question parmi les spectateurs mais aussi les éducateurs (contestations de l'arbitrage...).

Il est important de signaler que l'arbitrage des jeunes par les jeunes a été pratiqué durant les demi-finales U15 et U17.



3- Quelques statistiques

a- Les équipes de groupements de jeunes (compétitions départementales, dernière phase)

	18 ans puis U19		15 ans puis U17		13 ans puis U15		Total		Nombre de GJ	Moyenne Equipe/GJ
2003/2004	11	10,1%	16	11,4%	20	11,8%	47	11,2%	9	5,22
2004/2005	24	21,2%	30	21,4%	37	22,5%	91	21,8%	18	5,06
2005/2006	30	28,8%	38	29,0%	41	26,4%	109	27,9%	22	4,95
2006/2007	27	25,4%	34	27,6%	37	23,2%	98	25,2%	21	4,66
2007/2008	27	25,7%	29	24,7%	43	27,3%	99	26,0%	21	4,71
2008/2009	29	30,2%	33	27,5%	44	26,6%	106	27,7%	22	4,82
2009/2010	16	34,0%	30	29,4%	40	26,8%	86	28,7%	22	3,91
2010/2011	13	29,5%	28	28,5%	40	28,3%	81	28,6%	23	3,52
2011/2012	16	34,7%	35	33,3%	44	32,5%	95	33,3%	23	4,13
2012/2013	19	42,2%	32	33,3%	45	33,5%	96	34,9%	23	4,17
2013/2014	19	40,4%	38	38,4%	43	34,4%	100	36,9%	25	4,00
2014-2015	19	47,5%	36	37,9%	52	38,2%	107	39,4%	25	4,28
2015-2016	22	48,8%	37	38,1%	50	35,4%	109	38,5%	24	4,54
2016-2017	18	48,6%	45	43,6%	60	42,2%	123	43,6%	28	4,39
2017-2018	11	31,4%	36	33,6%	49	34,5%	96	33,8%	24	4,00
2018-2019	08	22,8%	35	34,3%	49	34,2%	92	32,8%	24	3,83
2019-2020	02	06,7%	35	34,6%	46	32,4%	83	30,4%	23	3,60
2020-2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021-2022	03	13,6%	26	26,5%	32	24,4%	61	24,3%	20	3,05
2022-2023	05	22,7%	25	24,5%	32	21,7%	62	22,8%	20	3,10

(4 GF en U18 F)

b- Les équipes en entente (dernière phase)

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
U19	02	05,7%	02	06,6%	-	-	00	00,0%	01	04,5%
U17	12	11,7%	11	10,9%	-	-	13	13,2%	11	10,7%
U14/U15	09	06,3%	11	07,7%	-	-	12	09,1%	09	06,1%
Total	23	08,2%	24	08,8%	-	-	25	09,9%	21	07,7%

(U18 F : 8 ententes : 44,4%)

c- Les équipes réserves (équipes 2 et 3, Groupements compris, en dernière phase)

Equipes	2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022			2022-2023		
	2	3	Total	2	3	Total	2	3	Total	2	3	Total	2	3	Total
U19	02	00	05,7%	05	00	16,6%	-	-	-	03	00	13,6%	03	00	13,6%
U17	30	02	31,3%	31	01	31,7%	-	-	-	29	01	30,6%	32	02	33,3%
U14/U15	52	12	44,7%	49	17	46,4%	-	-	-	35	04	29,7%	54	11	44,2%
Total	84	14	35,0%	85	18	37,7%	-	-	-	67	05	28,7%	89	13	37,6%

4- Conclusion



La saison 2022-2023 s'achève avec son lot de satisfactions et de points à améliorer.

Parmi les satisfactions, outre le bon déroulement des compétitions, la Commission rappelle que le District de Maine et Loire est le seul de la Ligue à maintenir une **catégorie U19**. Elle souhaite la poursuivre car elle permet souvent de fidéliser les jeunes dans leur club et reste la catégorie charnière entre le football des jeunes et celui des seniors. La CDJ a élargi son champ de compétences avec l'organisation des compétitions de la catégorie **U18 féminine**. Des **règlements des championnats départementaux** rédigés en début de saison s'ajoutent aux règlements des Coupes et Challenges mis en ligne sur le site du District.

Bravo au club de St Hilaire Vihiers, lauréat du **Challenge régional PEF** qui permet de promouvoir une opération éducative et de valoriser les clubs engagés dans le dispositif du Programme Educatif Fédéral, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 aux règles du jeu et de vie.

Pour les points à améliorer, on constate que la **catégorie U14** tarde à prendre son envol. Pour les clubs qui hésitent à ce sujet, il est rappelé que la constitution d'une entente peut permettre un engagement dans cette compétition formatrice. **L'arbitrage des jeunes par les jeunes** s'est poursuivi en 2022-2023 et s'est même étendu à la catégorie U17. Il est clair que des progrès restent à faire et les clubs doivent insister sur cette pratique en particulier dans le cadre des séances d'entraînement des équipes de jeunes. On ne peut que déplorer des **forfaits généraux** parfois même quelques jours avant le début d'une phase sans tenir compte de l'intérêt des autres équipes des groupes concernés et du travail de la Commission. De plus, on



constate que certaines **demandes de report de match** sont très tardives, la veille parfois de la rencontre. Les clubs doivent, dans la mesure du possible, anticiper ces demandes, en respectant les procédures en place, en particulier les délais et en précisant les motifs. Les **dossiers disciplinaires** sont toujours trop nombreux cette saison : des comportements ne sont pas acceptables et nous devons tous œuvrer pour rappeler que le football est avant tout un jeu. On espère également, au regard du nombre important d'anomalies cette saison, que les **outils informatiques** de la FFF soient plus performants en 2023-2024.

Et pour clore 2022-2023, un clin d'œil en guise de remerciements à Christine EVENO qui, après plusieurs décennies en charge notamment de la Commission des Jeunes, a pris sa retraite dans la première partie de la saison. Merci également à Stéphanie DAUDIN qui lui succède dans cette mission.

Pour la Commission des Jeunes, la saison 2023-2024 est déjà lancée. Tout comme dans chaque club, ses membres s'activent déjà : l'objectif premier de la période estivale est de permettre d'aborder la reprise des compétitions en septembre dans les meilleures conditions possibles pour tous, sans oublier de se ressourcer avant de vivre une nouvelle saison de football passionnante aussi bien sur le plan sportif que sur le plan humain.

L'objectif est toujours de capitaliser sur les vertus éducatives du football en inculquant aux jeunes licenciés les valeurs associées à la pratique de notre sport : **plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité.**

Xavier MERLET
Président



COMMISSION FOOTBALL LOISIR

LA COMMISSION

Elle est composée de 7 membres : Dominique DUMAS (Président), David GALLOU (Secrétaire), Michel CHEVET, Gilles CALLET, Gérard BENAITEAU, Annabelle GEORGES et Olivier PERES. Jack GASTINEAU membre du CODIR intervient également au sein de cette commission. La partie administrative est assurée par Stéphanie DAUDIN salariée du district en charge du foot loisir qui coordonne les liens entre les clubs, les correspondants des clubs loisirs, la commission et le District.

Cette commission qui ne gérait que le football loisir hommes à 11 a intégré, en début de saison, les pratiques du football féminin loisir à 8 et football loisir mixte à 8.

Les réunions ont lieu en général le jeudi soir une fois par mois au siège du district et un procès-verbal est établi après chacune de ces réunions et consultable sur le site du District.

Deux réunions générales avec les clubs ont lieu au siège du District en juin pour le bilan de la saison écoulée et en septembre pour présenter les calendriers de la saison à venir.

La présence à la réunion de septembre est obligatoire pour les clubs qui ont uniquement une section loisir.

CALENDRIER LOISIR FOOT LOISIR A 11

Il y avait cette saison 68 équipes engagées réparties dans 6 groupes.

Les 47 équipes du secteur angevin étaient réparties dans 5 poules composées de 8 à 10 équipes avec match aller et retour.

Les 21 équipes du secteur choletais sont toutes dans le même groupe. Elles ne disputent que des matchs aller. Cette organisation relève d'un mode de fonctionnement choisi et qui leur convient.

Pour mémoire il n'y a pas de score ni de classement à l'issue des rencontres.

CALENDRIER FOOT LOISIR FEMININ A 8

Il y avait cette saison 21 équipes engagées. Les rencontres se jouent le vendredi soir sur un terrain de foot à 8 de 2x20 minutes. Le calendrier a été établi sur 9 journées soit une par mois.

CALENDRIER FOOT MIXTE A 8

Il y avait 6 équipes engagées. Les rencontres se déroulent selon le même principe que le foot loisir féminin.

La commission souhaite promouvoir la pratique du foot loisir féminin à 8 et mixte auprès des clubs du département et propose des journées découvertes sur ces pratiques auprès des clubs du Maine et Loire. Une première date a été arrêtée le 30 juin. Elle souhaite également promouvoir la pratique du foot en marchant.



COUPE DE L'AMITIE ET CONSOLANTE

Cette saison, 41 équipes se sont engagées. L'épreuve se déroule en deux phases, une première sous forme de championnat avec des groupes de 4 à 5 équipes. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés et participent à la deuxième phase de la coupe de l'amitié qui se déroule ensuite par élimination directe.

Les autres équipes sont reversées dans une coupe consolante qui se déroule également par élimination directe. Les deux finales ont été jouées le samedi 10 juin dans l'après-midi sur les installations de l'US CORNE qui avait sollicité le District pour accueillir ces finales. Les deux vainqueurs sont l'AS MEDICO SOCIAL qui a battu LE LONGERON TORFOU 3-0 en coupe de l'amitié et PELLOUAILLES CORZE qui a battu ST BARTHELEMY 3-1 en consolante.

SUPPORTS UTILES AUX CLUBS

Les correspondants des clubs loisirs reçoivent en début de saison la liste de tous les autres correspondants (noms-prénoms-numéro de téléphone) pour leur permettre de se contacter pendant la saison afin d'organiser leurs rencontres.

Pendant la saison, pour tous renseignements, ils peuvent également joindre la commission via la messagerie du District.

OBLIGATIONS DES CLUBS

Les licences sont obligatoires (loisir – vétéran – senior) et une feuille de match doit être établie après chaque rencontre et retournée au District via FOOTCLUBS ou la FAL bien que le score ne soit pas pris en compte et qu'il n'y ait pas de classement. Il est également demandé aux clubs de prévenir le District par messagerie lorsqu'un match est reporté.

Dominique DUMAS
Président



COMMISSION FUTSAL

Composition de la commission futsal

E. NOBLET, D. GALLOU, J. GASTINEAU, J. GUILLERET, S. GUITTIERE, T. JDIRA, M. MESSAOUDI, J. ATMANI, H. PIGEAU, J. ROBOAM, W. FRESHARD

Arrêt fin de saison : E. NOBLET

Compétitions :

Championnat D1 futsal : 7 équipes engagées

1^{er} RCC CHOLET

Montée en R2

Championnat D2 futsal : 8 équipes engagées

1^{er} ST AUGUSTIN FUTSAL

2^{ème} CHOLET RCC 2

Montée en D1 des deux clubs

Coupe nationale futsal 32^{ème} de finale pour le SPORTING TRELAZE

Coupe des Pays de Loire : demi-finaliste SPORTING TRELAZE

Coupe de l'Anjou futsal : victoire de TRELAZE FALA

Coupe de l'Anjou féminine : victoire de la CROIX BLANCHE

Challenge FUTSAL U17 : victoire d'ANGERS VAILLANTE

Challenge FUTSAL U15 : victoire de BEAUPREAU CHAPELLE

Toutes ces finales se sont déroulées le lundi 8 mai 2023 au LION D'ANGERS, club support ST AUGUSTIN DES BOIS

La commission a eu le plaisir d'accueillir M. CORNEC, Président du District 49 et M. PERROT, VICE Président délégué pour la remise des récompenses

La commission futsal s'est réunie douze fois avec un taux de présence de 70 % des membres qui la composent.

Organisation de 10 plateaux pour les challenges U15 et U17 et Coupe de l'Anjou féminine.

2 sélections départementales (catégories U15 et U17) ont participé à des inter-districts.

Pas de dossier discipline majeur depuis 2 années consécutives.

Willy FRESHARD

Président



COMMISSION DES VETERANS

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Cinq membres

DELPLACE Patrick : Président
CHAIN Dominique : Vice-président
BOZZINI Jean Paul : Membre
DELAUNAY Jean Loup : Secrétaire adjoint
GRIMAUD Pierre-Olivier : Secrétaire

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La commission organise le championnat et les coupes de la catégorie VETERANS en accord avec les commissions du district. Le championnat comprend 51 équipes (40 clubs, 11 clubs ont 2 équipes).

Le championnat

Saison commencée le 11 septembre 2022 et terminée le 17 juin 2023

- 1 poule en 1^{ère} division à 12 équipes
- 1 poule en 2^{ème} division à 12 équipes
- 1 poule en 3^{ème} division à 12 équipes
- 2 poules en 4^{ème} division une à 8 équipes et une à 7 équipes

Les coupes

- Coupe de l'Anjou (+35 ans) officielle
- Coupe de l'Amitié (+33 ans)
- Coupe Paul AUGELLE (+42 ans)

La commission nomme les clubs qui envoient des arbitres bénévoles pour tous les matchs de championnats et de coupes sauf pour la finale et les demi-finales de la coupe de l'ANJOU qui sont dirigées par des arbitres officiels désignés par le district.

La commission gère le calendrier des matchs reportés ou en retard. Elle vérifie aussi les feuilles de matchs et homologue les résultats.

Les problèmes de discipline et sportifs sont gérés par les commissions respectives du district.

FOOTBALL à 7

Une épreuve de football à 7 sur un demi-terrain pour les joueurs de plus de 45 ans a nouvellement été créée. L'horaire officiel est le dimanche matin à 9h00 avec une possibilité de changement jusqu'à 10h30 après accord des clubs. 4 clubs engagés en 2022/2023 dans un championnat.

Nous avons organisé une journée de fin de saison le 11 juin de 9h à 13h au stade du club de Montreuil Juigné qui a réuni 7 équipes. (St Melaine-Longuenée en Anjou-FC Louet Juigné- Les ponts de Cé-St Sylvain d'Anjou-Montreuil Juigné 1 et 2).

Cette journée était organisée suivant une formule coupe.

L'équipe de Saint Melaine a remporté la coupe et l'équipe de Montreuil Juigné termine 2^{ème}.

PALMARES DES COUPES



- Coupe de l'Anjou
 - o **CHALONNES CHAUDEF.** / ANGERS INTREPIDE (score 4 à 1)
- Coupe de l'Amitié
 - o ANGERS COPAINS / **BRISSAC AUBANCE ES** (score 1 à 8)
- Coupe Paul AUGELLE
 - o **LE LION D'ANGERS SC** / ETRICHE AF (score 3 à 2)

SAISON 2023-2024

FOOTBALL à 11

Le championnat 2023-2024 sera identique (en fonction du nombre d'équipes).
Suite à un vœu déposé lors de l'AG, par le club de AS Doure Angers, l'arbitrage en championnat sera effectué par le club recevant.

Pour les coupes, la commission vétérans désignera les clubs pour effectuer les arbitrages.

FOOTBALL à 7

Nous espérons avoir plus d'équipes.

ARRET

Mr Jean Paul BOZZINI ne reprend pas ces activités dans la commission vétérans pour la saison 2023-2024.

Patrick DELPLACE
Président



COMMISSION DES ARBITRES

Cette saison est marquée par l'arrivée de Thomas GOSSMANN en tant que CTDA. Cette création de poste au sein du District doit apporter un meilleur suivi dans différents domaines tels que la fidélisation des arbitres, la formation et le recrutement avec des actions dans les clubs.

Cette 1^{ère} année a été une année de découverte et de mise en place aussi bien pour Thomas que pour les membres de la CDA : une nouvelle organisation avec des exigences de part et d'autre. Il a fallu beaucoup de temps pour s'accorder car la politique de l'arbitrage au niveau de la Ligue ne nous a pas permis de travailler dans les meilleures conditions.

Les membres de la CDA se sont retrouvés à 20 reprises cette saison : 12 réunions de Bureau CDA, 4 réunions ETDA, 3 réunions de discipline arbitres et 1 réunion plénière.

Cette saison nous permet de repasser au-dessus de la barre des 300 arbitres (312 exactement soit + 43 arbitres). La courbe démographique est inquiétante car nous n'avons seulement que 56% d'arbitres seniors en District (soit 174/312) et 70% des arbitres jeunes sont également joueurs.

Les arbitres féminines sont en progression tous les ans, mais ne sont que 9 en 49 (+2 cette saison).

81 arbitres ont été reçus lors de la partie théorique des FIA. Malheureusement, 50% d'entre eux n'ont pas pu être validés comme arbitre et n'ont pas couvert non plus leur club faute du nombre de matchs arbitrés. La moyenne des matchs arbitrés pour ces arbitres stagiaires est seulement de 8 chacun. De même, le recrutement est généralement orienté très jeune (70% dont la moitié sont de très jeunes arbitres (-15 ans)).

La formation continue effectuée depuis de nombreuses années par les bénévoles de la CDA porte ses fruits, avec une amélioration notable des rapports (retour très positif de la CDD), moins d'erreurs sur la FMI et très peu d'erreurs techniques sur les rencontres (pas de matchs à rejouer). Une formation continue effectuée par plus de 30 bénévoles qui œuvrent aussi bien en salle que sur les terrains pour apporter toute leur expérience. Bénévoles arbitres en activité de Ligue et de District. C'est une réelle satisfaction depuis de nombreuses années.

L'ETDA 49 a une nouvelle fois, formé des arbitres qui vont évoluer en Ligue la saison prochaine (1 senior et 6 jeunes). Un seul échec est relevé.

La CDA alerte sur les changements souhaités par l'ETRA sur l'obtention du passeport FIA, qui va considérablement s'alléger et donc ne pas mettre les stagiaires dans les meilleures conditions pour arbitrer sereinement. De même, les relations qui se devaient être constructives entre la CRA et la CDA ne sont que des informations descendantes et pour application. La CDA a pris acte de ce changement de fonctionnement.

Depuis plusieurs années, le module de désignations des arbitres n'est pas satisfaisant et créé de nombreuses tensions au sein des arbitres et des bénévoles de la CDA avec beaucoup d'erreurs lors des désignations. Aucune avancée notable n'a été apportée malgré les relances des responsables de désignations de l'ensemble des districts.

La CDA alerte aussi sur le nombre de matchs en fin de saison, avec 100 arbitres de désignés pour les phases finales des coupes et challenges, dont 30% ont refusé pour cause d'indisponibilité.



Au vu des effectifs, hors FIA qui n'arbitrent pas les phases finales, il faut 40% des effectifs présents. Si on ôte ceux qui ont arbitré ces phases finales la saison dernière, il ne reste plus beaucoup de monde, et le niveau des arbitres peut être en dessous des attendus pour les finales.

Les demandes tardives de changement des horaires de matchs ont aussi contribué à mettre les bénévoles et les arbitres en grandes difficultés, et n'ont pas donné une bonne image de l'arbitrage. Nous demandons de la rigueur à nos arbitres, alors que ces changements de dernières minutes renvoient une image inverse.

Le Président de la CDA souligne l'importance du protocole mis en place pour faciliter la gestion des nominations des arbitres. Les différentes commissions du District concernées doivent, dans la mesure du possible, veiller à faciliter son application.

Le Président a pris acte des changements de fonctionnement des différentes commissions de la Ligue, mais aussi de la politique que chaque CDA doit appliquer. Malgré des points de désaccord, le président mettra tout en œuvre pour appliquer, avec la CDA et le CTDA, les directives de la Ligue.

Cyril BARRIER
Président



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Statutairement, cette commission est composée de membres représentant les dirigeants et de membres issus de la famille des arbitres. Elle est présidée par un membre élu du Comité de Direction. Elle a débuté la saison, composée de sept membres qui n'étudient que la situation des clubs dont l'équipe fanion joue en District du Maine et Loire.

Siègent dans cette commission : Hatem BOUGDAR, Fabrice SARRAZIN, Romain GERNIGON, Yohann LABBE, Jean-Jacques CHOUTEAU, Richard DOGUET et Jean-Baptiste AUGEREAU, qui en assure la présidence. Stéphanie DAUDIN assure le suivi administratif de cette commission.

La CDSA s'est réunie à trois reprises :

- Le 15 septembre 2022, pour faire le bilan à titre informatif des clubs en infraction, à la suite des renouvellements des arbitres au 31 août 2022.
- Le 14 mars 2023, pour analyser la situation des clubs après les différents examens d'arbitres.
- Le 20 juin 2023, pour évaluer l'assiduité des arbitres officiels lors de leurs désignations et prendre en compte la présence d'arbitres auxiliaires dans les clubs. Elle définit la possibilité d'avoir des muté(s) ou non ainsi que, pour les clubs, l'autorisation d'avoir des mutés supplémentaires

Dans son rôle de soutien, un courrier est envoyé aux clubs départementaux, courant septembre, pour les informer de leur situation vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Richard DOGUET assure cette tâche.

Malgré les demandes des clubs, la CDSA n'a pas vocation à accepter des dérogations. La commission n'a ni le pouvoir, ni le désir d'en accorder : cela équivaudrait à défavoriser un autre club qui serait en situation régulière.

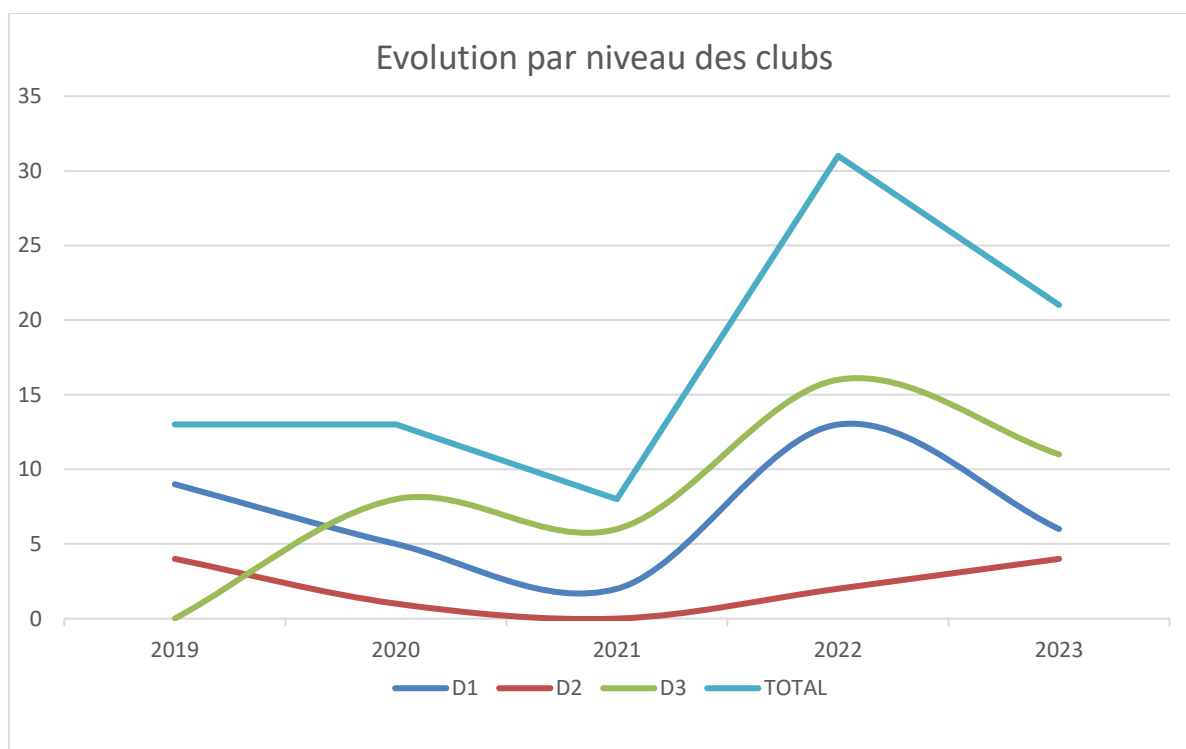
Dans le tableau ci-dessous, vous retrouverez les modifications apportées depuis plusieurs saisons.

STATUT ARBITRAGE – MODIFICATIONS 2018 – 2019 - 2020				
OBLIGATIONS	2018	2019	2020	2022
SPORTIVES	1 arbitre en D2/D3/D4, rien en D5	1 arbitre en D2, rien en D3/D4/D5	1 arbitre en D2/D3, rien en D4/D5	1 arbitre en D2/D3, rien en D4/D5
FINANCIERES	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées, excepté la D5 (sauf équipe fanion).		Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées, excepté la D5 (sauf équipe fanion).
	Les auxiliaires couvrent les équipes D3 et D4 de leur club si l'équipe évolue en dessous de la D1.	Les auxiliaires couvrent leur club si : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Equipe fanion <D2 ➤ Au moins un officiel dans l'effectif du club 		Les arbitres de club couvrent leur club pour ½ obligation si : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Equipe fanion <D1 ➤ Au moins un officiel dans l'effectif du club

Sanctions sportives

Evolution du nombre des clubs en infraction sportive de 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
D1	6	7	6	4	7	9	5	2	13	6
D2	7	3	13	3	7	4	1	0	2	4
D3	7	12	9	9	14	0	8	6	16	11
D4	13	9	7	16	10	0	0	0	0	0



Clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires

	District			Ligue
	1 muté	2 mutés	Total	
01/06/2015	10	4	14	13
01/06/2016	16	1	17	10
01/06/2017	11	0	11	9
01/06/2018	10	0	10	5
01/06/2019	16	2	18	9
01/06/2020	14	3	17	10
01/06/2021	14	3	17	11
01/06/2022	14	1	15	7
01/06/2023	20	1	21	



Sanctions financières

CDSA : évolution des sanctions financières des clubs

1er juin	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	4ème année infraction	Total District		Ligue	
					Nombre	Montant	Nombre	Montant
2014	10	15	11	82	118	33 054 €	18	12 540 €
2015	18	5	9	72	100	26 628 €	24	13 836 €
2016	15	13	6	71	105	24 912 €	18	14 850 €
2017	11	11	7	64	93	22 086 €	22	16 548 €
2018	9	11	8	64	92	23 604 €	30	19 638 €
2019	9	5	8	43	65	23 784 €	18	4 264 €
2020	7	8	2	40	57	17 232 €	16	3 332 €
2021	saison gelée							
2022	18	7	8	35	68	22 248 €	23	5 012 €
2023	8	10	2	40	60	18 147 €		

Lors de ses réunions, la commission a étudié 11 demandes de changement de club.

- 1 justifiée par un changement de résidence d'au moins 50kms
- 2 changements de statut (demande d'indépendance ou inversement)
- 8 pour raisons personnelles

Le droit de mutation demandé au club d'accueil reste un frein à ces mouvements.

Les textes votés à l'Assemblée Générale d'hiver de la FFF, le 11 décembre 2021 ont effectivement privilégié la fidélisation de certains arbitres dans leur club. Ainsi :

- 4 arbitres ayant muté pour un nouveau club ont couvert ou couvriront leur ancien club une saison supplémentaire (licenciés au moins 5 années consécutives dans le club quitté)
- 6 arbitres ayant cessé leur activité ont couvert leur ancien club une saison supplémentaire (licenciés dans le dernier club dans les dix dernières saisons précédant l'arrêt définitif).

Jean-Baptiste AUGEREAU
Président



COMMISSION DE DISCIPLINE

Les membres de la commission

Président : **Pierre LEGRAS**

Présidents délégués : **Fabien GERMON** et **Jérôme ROUX**

Référént jurisprudence et de l'observatoire des comportements : **Jean Jacques CHOUTEAU**

Référént gestion des rapports reçus : **Pierre LEROY**

Référént des statistiques : **Jean Luc BOURNEL**

Référént relations CDD-CDA : **Richard DOGUET**

Référénte Comité de Direction : **Fabienne MANCEAU**

Assistant et référent administratif : Valentin PINEAU

L'ensemble des membres de la commission, qui sont restés actifs et motivés toute la saison, m'a notifié sa volonté de se réengager dans la mission qui lui a été confiée pour la saison prochaine.

❖ **Les chiffres de la saison pour 11 334 rencontres organisées par le District (au 15.06.2023)**

- **22** dossiers ont été portés à l'instruction
- **38** auditions
- **46** PV rédigés suite aux réunions de Commission
- **70** rencontres ont nécessité des demandes de rapport(s)
- **436** exclusions
- **6 337** avertissements
- **31** sanctions prises pour des problèmes liés la tenue des spectateurs
- **6** dossiers concernant des plateaux de foot d'animation
- **4** dossiers liés aux réseaux sociaux

❖ **Mode de fonctionnement**

La commission se réunit, à minima, de manière hebdomadaire, essentiellement le mercredi soir.

Il est rappelé que pour statuer et prendre toute décision la commission doit être composée d'au minimum 3 membres dont une majorité hors CODIR.

❖ **Proposition faite au CODIR concernant les sanctions liées au dysfonctionnement du rôle du commissaire au terrain**

Nous constatons une augmentation des problèmes dus à des dysfonctionnements qui relèvent de la responsabilité des commissaires au terrain.

L'amende du barème disciplinaire en vigueur, pour cette saison, en cas d'absence de commissaire au terrain, sur la feuille de match est de 25€. La commission va proposer au CODIR de l'augmenter pour la saison 2023-2024.

Nous avons notamment été confrontés à quelques problèmes liés à la désignation de personnes mineures à ce poste alors que, comme spécifié dans le règlement, la personne qui assume ce rôle doit être majeure. La commission souhaite également que soit fixé un montant d'amende pour cette infraction.



Une information aux clubs sur cette mission pourrait aider à lutter contre ces problèmes.

❖ **Augmentation significative des problèmes de comportements sur des plateaux de foot d'animation.**

Nous constatons une augmentation très nette des cas disciplinairement répréhensibles sur des plateaux U11 et U13. Les problèmes ont été, essentiellement, dus à des comportements délictueux d'adultes parents de joueurs mais aussi, malheureusement, de dirigeants et d'éducateurs. Ce phénomène a surtout été relevé pendant la troisième phase de cette saison où un semblant de compétition apparaît avec l'organisation des challenges et autres coupes.

❖ **Bilan moral de la saison.**

Les sanctions prononcées par la CDD pour des faits de jeu ne sont pas significativement en hausse. En revanche, nous constatons une difficulté pour les clubs dans la gestion de l'entourage immédiat de nos rencontres sportives. Mais cette problématique est l'affaire de tous les acteurs du football et nous remarquons un désengagement de certains clubs dans le respect des procédures et des bonnes pratiques pour assurer la convivialité et le plaisir qui devrait être le maître mot pour nos rencontres du week-end.

L'accueil des équipes visiteuses, des arbitres et du public est de la responsabilité des clubs recevant, le respect des procédures de remplissage de la FMI ou des feuilles de match et de plateaux est trop souvent négligé.

La procédure de désignation d'un arbitre bénévole en cas d'absence ou de non-désignation d'arbitre officiel n'est, trop souvent, pas respectée et une proposition d'un tirage au sort à l'équipe visiteuse n'est que très rarement faite.

Le rôle du commissaire au terrain et celui de responsable de plateau pourrait peut-être être rappelé aux clubs pour essayer d'améliorer l'ambiance de nos rencontres sportives.

Nous sommes, d'autre part, confrontés à des nouveaux faits disciplinairement répréhensibles sur les réseaux sociaux. Les clubs utilisent de plus en plus ces nouveaux outils pour communiquer mais malheureusement des mauvais usages de ces supports peuvent aussi entraîner des violences envers les différents acteurs de notre sport. Une communication sur le bon usage de ces outils pourrait être envisagée.

Cette saison Audrey RIBRAULT, appelée à d'autres responsabilités, a été remplacée par Valentin PINEAU. Valentin s'est parfaitement adapté à cette mission : son investissement et ses qualités humaines ont été très appréciés par l'ensemble des membres de cette commission qui se joignent à moi pour le remercier.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances d'été et souhaitons une reprise sereine et apaisée.

Pierre LEGRAS
Président



COMMISSION DES DELEGUES

Dans son procès-verbal du 16 janvier 2023, le CODIR a créé officiellement cette nouvelle commission des Délégués.

Composée de 8 membres, celle-ci a pour mission de répondre à la demande des autres commissions (CDA, CDSR, CDD...), du CODIR, du Bureau ou du Président sur des rencontres à risque. Un délégué est alors désigné pour assister à ces matchs en tant qu'observateur.

Depuis sa naissance, 21 missions ont été effectuées sur des rencontres U15 à seniors. Merci à tous les délégués pour le travail réalisé.

La Commission des Délégués peut encore augmenter son nombre de membres au regard des missions assurées en une demi-saison en 2022-2023. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le District.

Serge DEVID
Président



COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La CDTIS est une commission composée de 9 membres répartis en 7 secteurs géographiques. Deux membres font partie de la CRTIS. (Commission régionale)

Notre principale mission est le classement des terrains et des éclairages.

Le classement des terrains nous permet de donner un niveau de classement à chaque aire de jeux et justifie ainsi un niveau de compétition délivré pour chaque terrain.

Pour les compétitions en nocturne nous faisons de même avec l'aide d'un luxmètre pour un classement éclairage.

Lors de ces classements nous devons nous mettre en relation avec les propriétaires des infrastructures que sont principalement les municipalités.

Une autre de nos missions est de répondre aux projets d'infrastructures, amélioration ou création, que peuvent avoir nos municipalités et notamment sur les caractéristiques techniques, selon les règlements de la FFF, auxquels doivent répondre les installations sportives utilisées pour les compétitions.

Les projets peuvent donner droit à une subvention dans le cadre du FAFA (fonds d'aide au football amateur) concernant la création d'un terrain synthétique ou d'un bloc vestiaire ou d'un éclairage en LED.



Un grand merci aux membres de la CDTIS 49 pour ce travail, aidés par Delphine ROBERT, salariée de notre centre de gestion.

Michel PERROT
Président




COMMISSION TECHNIQUE

La Commission Technique Départementale est composée d'une vingtaine de membres : Rachid AIT BOUQDIR, Fabien BRAZILLE, Didier BRECHETEAU, Paul BUREAU, Thierry CYGAN, Loïc DAVID, Benjamin DELAUNAY, Sébastien FOULON, Bérenger FRESNAIS, David GRANGER, Jacques HAMARD, Thibaut HERVEOU, Frédéric LAOUENAN, Jonathan LECLERC, François LECOQ, Medhi LEROY, François MASSON, Guénaël MENANT, François MERCIER, Alan MERMILLOD, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Olivier POLARD, Maxime ROUSSEAU et Julien SOURICE ; et de l'ETD : Henri PIGEAU, Educateur Technique Départemental, Alexandra CHIRON et Arnaud MAINDROU, Conseillers Techniques Départementaux DAP, et Yohann LHOMMEDE, Conseiller Technique Départemental PPF,

Elle s'est réunie à 2 reprises au cours de la saison :

-  le Jeudi 29 Septembre 2022,
-  le Jeudi 23 Mars 2023,

Pour rappel, il appartient à la Commission Technique Départementale (cf. tableau ci-dessous) :

-  de décliner et animer la Politique Technique définie au niveau national (DTN)
-  puis relayée au niveau régional par la DTR en relation avec l'ETR et la LFPL
-  et enfin, d'appliquer les particularités locales de la politique Technique définie par notre District



La Direction Technique Nationale...



MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE TECHNIQUE NATIONALE		
DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)	PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)	FORMATION DES EDUCATEURS
Foot d'animation Foot des Jeunes Pratiques féminines Labels Jeunes et Féminins Programme Educatif Foot à l'école Futsal Beach Soccer Foot5 Futnet Féminisation Foot handicap Foot urbain	Détection Sélections Sections Sportives Scolaires Pôle Espoirs Centres de perfectionnement Pratiques Elite	Modules Brevet Moniteur de Football Brevet d'Entraîneur de Football Formation continue DES Equivalences et VAE



LE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

LA DETECTION

Détection U13

- 14 joueurs ont participé au Concours d'Entrée au Pôle Espoirs St Sébastien / Loire : Soufiane ABBASI (Angers SCA), Léo MEILLERAIS-DEBRAY (Angers SCA), Naïm YAHIA (Angers SCA), Bilel BEN SALEM (Angers Vaillante), Bafode FOFANA (Angers Vaillante), Karamba JAKITAY (Angers Vaillante), Georges Dorschel DJAMBE MOUBANDJO (Angers Vaillante), Luis DUARTE (Beaucouzé SC), Hugo AMETTE (Cholet SO), Yves-Thomas NESTOUT (Cholet SO), Bojan ZEKOVIC (Cholet SO), Noam MAMBLY (Montilliers ES), Gatien LEBaupin (Saumur OFC) et Gaël HOUMADI (St André St Macaire FC)
- Bafode FOFANA (Angers Vaillante), Luis DUARTE (Beaucouzé SC), Hugo AMETTE (Cholet SO) et Yves-Thomas NESTOUT (Cholet SO) ont été retenus pour intégrer le Pôle Espoirs en Septembre 2023



Concours Pôle Espoirs 2023

Détection U14

- 2 joueurs ont participé au Stage Interligues : Johann PICANTIN (Thouarcé Layon FC) et Malone GRAILARD (Segré ES)



Détection U15

- 🏆 3 joueurs ont participé au Stage Interligues Avenir : Maël CAMUT (Angers SCO), Amari DIARRA (Angers SCO) et Tiago GRIFFON (St André St Macaire FC)
- 🏆 5 joueurs ont participé au Stage Interligues Elite : Alix BABLEE (Angers SCO), Khaled MOUSSA HASSAN SALEH (Angers SCO), Awab QURASHI MUKHTAR (Angers SCO), Eliott RAMOND (Angers SCO) et Elhadj Ibrahim SOW (Angers SCO)



Stage Interligues U15 Elite

Détection U16

- 🏆 2 joueurs ont participé au Stage Régional : Mathéo ACKHAVONG (Cholet SO) et Matthew DAVEAU (Saumur OFC)

Détection U13 Féminines

- 🏆 5 joueuses ont participé au Stage Interligues : Juliette RAIMBAULT PERCEVAULT (Villevêque Soucelles FC), Eugénie BOUHOURS (Angers SCO), Noéline BARREAU (ChristopheSeguinère), Tiphaine DUBOIS (Angers CBAF), Loueva THENAISIE (St André St Macaire FC)



Détection U14 Féminines

- 🏆 2 joueuses ont participé au Stage Interligues : Naya LEFEVRE (Angers SCO) et Maélys BOURGET (Angers SCO)



Stage Interligues U14 Féminines

Détection U15 Féminines

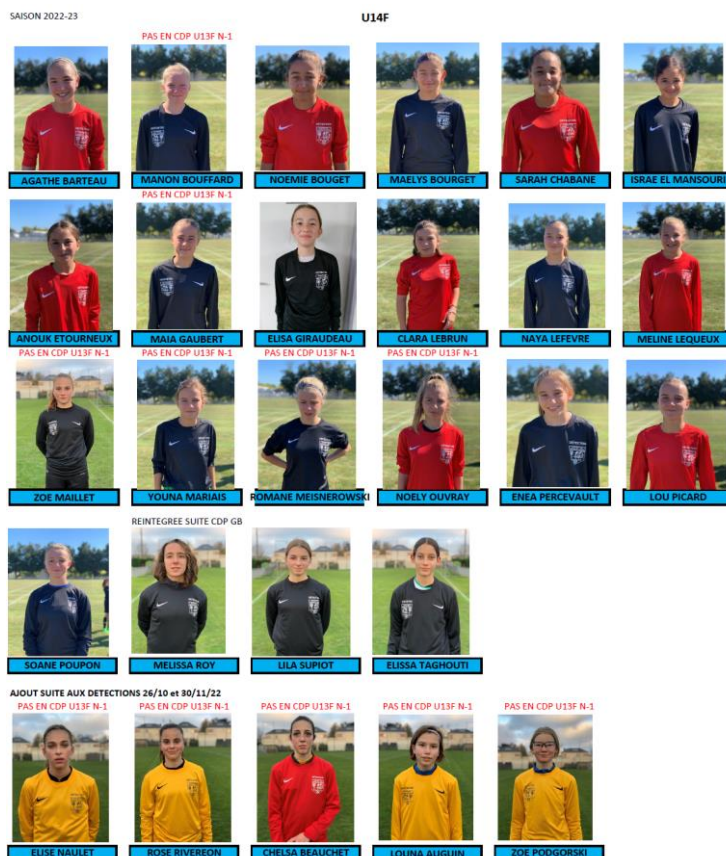
2 joueuses ont participé au Stage Interligues : Louise BIRAUD (Montilliers ES) et Charline COUTANT (Cholet SO)



Centre de Perfectionnement U13 Féminines



Centre de Perfectionnement U14 Féminines



Centre de Perfectionnement Gardien de But

La Cellule GB est composée de 16 éducateurs et de l'Équipe Technique Départementale. À la suite des 3 détectations organisées, les 52 GB U12G/U13G et 8 U15F étaient répartis sur les 8 centres suivants de Novembre à Mai et sur un rassemblement départemental le Mercredi 14 Juin 2023 à Montreuil Juigné :

- Beaupréau : Bernier Florian (1 + 3)
- Cantenay Epinard : Bureau Paul + Théo Beaupère + Thibaut Madou (6+ 2)
- La Pommeraye : Grellier Maxime (3 + 1)
- Montilliers : Hervéou Thibaut + Laurent Coiffard (3 + 3)
- Saumur : Granger David + Karl Gasneau (5 + 1)
- Segré : Mermillod Alan (6 + 0)
- Seiches sur Loir : Maindrou Arnaud + Sacha Lucas (5 + 1)
- St Macaire en Mauges : Maindrou Arnaud + Dorian Morin + Maxime Chiron (9 + 3)



Gardien et Gardiennes U11

- Un rassemblement a eu lieu le Mercredi 7 Juin 2023 à Montreuil Juigné : 30 enfants présents

Détection U15 Futsal

- 2 joueurs ont participé au Stage Interligues : Clément BASTARD (Beaupréau Chapelle FC) et Tiago GRIFFON (St André St Macaire FC)



Maine et Loire : 2^{ème} à l'Interdistricts U15

Détection Futsal Séniors Féminines

- 3 joueuses ont participé aux Inter ligues Futsal Féminin : Juliette BARDY, Pauline GUILLEMOT, Léna MICHAUD (Angers CBAF)

LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Sections Sportives Scolaires

- 3 Sections d'Excellence Sportives (Collèges Rabelais Angers, St Joseph Cholet et St Louis Saumur)
- 2 Sections Sportives Scolaires (Collèges Notre Dame Baugé et St Joseph Segré)
- 2 Classes à Horaires Aménagés (Collèges Brottier Maulévrier et Ozanam St Pierre Montlimart)
- 1 Section Sportive Scolaire Féminine (Collège St Augustin Angers)
- 1 Section Sportive Animation (Lycée Agricole Pouillé Les Ponts de Cé)
- 1 Section d'Excellence Sportive (Lycée Chevrollier Angers)
- 3 Sections Sportives Scolaires (Lycées Europe Cholet, St Louis Saumur et Bourg Chevreau Segré)
- 1 Section Sportive Scolaire Féminine (Lycée Chevrollier Angers)

Rassemblement 4^{ème}-3^{ème} : le Mardi 4 Octobre 2022 à Trélazé



LA FORMATION

LA FORMATION DES EDUCATEURS

L'équipe de Formateurs est composée de 20 membres ; d'un Educateur Technique Départemental, Henri PIGEAU ; des deux Conseillers Techniques Départementaux DAP, Alexandra CHIRON et Arnaud MAINDROU et d'un Conseiller Technique Départemental PPF, Yohann LHOMMEDE

Soit environ **400 personnes formées** au cours de la saison dans le 49



LA FORMATION DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE JEUNES

- Experts Foot Animation : 4 candidats
- Réunions Accompagnateur Equipe : 2 U9 – 0 U11 – 1 U13/U15F soit 11 personnes formées



LE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

LE FOOTBALL D'ANIMATION

U6 – U7 : Foot à 3

- 🏆 "La Rentrée du Foot" : le Samedi 1^{er} Octobre 2022
- 🏆 Journée Départementale U7 : le Samedi 10 Juin 2023 (vidéo https://youtu.be/FdI5Mzd_TTY)

U8 – U9 : Foot à 5

- 🏆 "La Rentrée du Foot" : le Samedi 24 Septembre 2022
- 🏆 Journée Nationale U9 : pas organisée cette saison

U10 – U11 : Foot à 8

- 🏆 Rassemblements Départementaux Challenge U11 : le Samedi 10 Juin 2023

U12 – U13 : Foot à 8

- 🏆 Finale Départementale Festival U13 : le Samedi 8 Avril 2023 aux Ponts de Cé
 - o Equipes qualifiées pour la Finale Régionale le 13 Mai 2023 aux Herbiers : Angers Vaillante, Cholet SO et Montilliers ES
- 🏆 Finale Départementale Critérium U13 DS et D1 : le Dimanche 11 Juin 2023
- 🏆 Rassemblements Départementaux Challenge U13 : le Dimanche 11 Juin 2023

LE FOOTBALL FEMININ

U13 Féminines

- 🏆 Finale Départementale Festival U13 : le Samedi 8 Avril 2023 aux Ponts de Cé
 - o Equipes qualifiées pour la Finale Régionale le 13 Mai 2023 aux Herbiers : Angers SCO, St André St Macaire, GF Beaupreau en Mauges et Angers Croix Blanche
 - o Equipe qualifiée pour la Finale Nationale le 3 et 4 Juin 2023 à Capbreton : Angers SCO

Tournoi U13 « Atoll Beaucozé Cup »

Participation avec une Sélection U15 Féminines



LABEL JEUNES FFF

Après étude des 18 dossiers, 11 clubs ont été labélisés pour 3 ans (2023 – 2026) :

-  Label Elite : Angers SCO, Saumur OFC
-  Label Excellence : Angers Intrépide F, Beaufort en Vallée US
-  Label Espoir : Puy Vaudelnay ES, Chalonnes Chaudefonds F, St Pierre Montrevault AS, Cholet FC, Andrezé Jub Jallais FC, St André St Macaire FC, Le Longeron Torfou AS



LABEL ECOLE DE FOOT FEMININE FFF




Après étude des 11 dossiers, 9 clubs ont été labélisés pour 3 ans (2022 – 2025) :

-  Label Or : néant
-  Label Argent : Angers SCO
-  Label Bronze : Les Ponts de Cé AS, St Sylvain d'Anjou AS, Angers Intrépide F, Trélazé Foyer E, Beaufort en Vallée US, Montreuil Juigné BF, Murs Erigné ASI, Montilliers ES.



FOOTBALL A L'ÉCOLE

Cycles Football dans les écoles primaires publiques et privées en partenariat avec l'USEP et l'UGSEL.

-  Ecoles Publiques : 17 écoles participantes - 30 classes
-  Ecoles Privées : 21 écoles participantes – 45 classes
-  1522 élèves participants : 838 garçons – 780 filles





AUTRES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Journée Évènementielle "Les Beaux Défis"

Journée d'activités motrices dédiée aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou de troubles psychiques.



"Rencontres JMG Trélazé"

Un plateau avec des joueurs U12 ont pratiqué le Football « Pieds nus » selon le concept de Jean-Marc GUILLOU (7 contre 7 sur un terrain de 50x30m avec ou sans gardien, auto-arbitrage, poids individuel 40 kgs maximum).



Sélection U13 « Avenir »

LES MOMENTS FORT DE LA SAISON






Kenza DUFOUR, sélectionnée en Equipe de France U16 Féminines



Journée Évènementielle "Toutes au Foot, à vous de jouer les Filles"

La 20^{ème} édition de cette opération de promotion s'est déroulée le Mercredi 31 Mai 2023 aux Ponts de Cé.

Quelques chiffres :

-  957 collégiennes de la 6^{ème} à la 3^{ème}
-  445 joueuses des collèges privés
-  512 joueuses des collèges publics
-  34 terrains de foot à 5
-  80 arbitres (collégiens)





Journée Évènementielle "Le Foot Féminin en Fête"

Une journée réservée aux jeunes filles (230 participantes) des catégories U6F à U13F, licenciées ou non licenciées du département.



Challenge National PEF

St Hilaire Vihiers Saint Paul AS (lauréat départemental et régional) a pu découvrir et profiter des installations de Clairefontaine pour un week-end axé sur des activités éducatives et sportives.

